



Votre Ecole Chez Vous

## RAPPORT ANNUEL 2022

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MAI 2023

**Tenue à la Maison-Mère des Lazaristes**  
**95, rue de Sèvres 75007 PARIS**

Association loi 1901 reconnue d'Utilité publique (décret du 7 février 1985)

29, rue Merlin - 75011 PARIS - Tél. : 01 48 06 77 84 (en tapant 3)

Courriel : [ecole@vecv.org](mailto:ecole@vecv.org) - internet : [www.vecv.org](http://www.vecv.org)

Enseignement privé gratuit à domicile pour enfants et adolescents malades ou handicapés

SIRET : 784 808 677 00057 - NAF : 8531Z

## ORDRE DU JOUR

- I. Rapport moral de la Présidente : Isabelle Welcomme**  
..... Page 3
- II. Rapport financier \* : Michel Briand et Olivier Solliliage**  
Approbation des comptes 2022 et affectation du résultat  
..... Page 8
- III. Budget prévisionnel 2023 : présentation et approbation**  
Michel Briand et Olivier Solliliage  
..... Page 19
- IV. Quitus au Conseil d'administration et au Bureau de leur gestion pour**  
l'exercice  
..... Page 23
- V. Renouvellement des membres du Conseil d'administration :**
- Renouvellement du mandat de Yves Quéré
  - Renouvellement du mandat de Jean-Philippe Rochette
  - Élection de François Colodiet
  - Élection de Hélène Deleersnyder
  - Hommages à Isabelle Le Gendre et à Jean-Claude Santerre qui quittent le Conseil d'administration
- Rappel : renouvellement du Bureau en janvier 2024.  
..... Page 23
- VI. Vie de l'École France Quéré, rapports pédagogiques :**
- Primaire Paris et Rouen : Lydie Jacquin
  - Secondaire général et technique Paris : Marie-Suzanne de La Bâtie
  - Secondaire Rouen : Claire Roche
- ..... Page 26
- VII. VECV aura 70 ans en 2024.**  
..... Page 39
- VIII. Questions diverses**  
..... Page 39

\* Le rapport financier et le budget prévisionnel détaillés sont disponibles sur demande auprès de VECV ([ecole@vecv.org](mailto:ecole@vecv.org))

# I. RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

## Introduction

Mesdames, Messieurs, chers amis,

J'ai l'honneur et le plaisir d'ouvrir l'Assemblée générale 2023 de notre belle association *Votre École Chez Vous*.

Pour la deuxième année consécutive, nous sommes réunis à la Maison-Mère des Lazaristes au 95 rue de Sèvres. Je remercie chaleureusement la Congrégation de son toujours excellent accueil.

Merci aussi à vous tous, adhérents, parents, anciens élèves, enseignants, amis fidèles de VECV, vous tous qui nous soutenez si généreusement, merci pour votre présence en cette assemblée aujourd'hui.

Nous aurions aimé compter parmi nous **Hélène de Boissieu, Isabelle Mordant, Marie-Germaine Bousser, Michel Briand notre Trésorier**, tous malheureusement empêchés de venir. Qu'ils soient assurés que nous pensons bien à eux.

- ❖ Honneur à nos écoles : je rendrai compte tout d'abord, dans les grandes lignes, de notre **activité scolaire**. Nos directrices Lydie Jacquin, Marie-Suzanne de la Bâtie et Claire Roche nous ont préparé comme à l'accoutumée de captivants rapports pédagogiques pour illustrer la vie de l'École France Quéré durant cette année 2022/2023. Et nous les écouterons avec grand intérêt tout à l'heure.
- ❖ Je poursuivrai avec l'**activité de l'Association** et sa gestion du quotidien.
- ❖ Je terminerai par nos **priorités** pour les mois à venir.

## Notre activité scolaire

### Quelques informations en chiffres pour commencer

Nous avons endigué la diminution du nombre d'élèves que nous déplorions depuis plusieurs années.

À fin avril 2023 :

**148** élèves ont été inscrits depuis le début de l'année scolaire 2022, soit 6 de plus qu'en 2021.

- **121 en Ile-de-France** : 56 en primaire, 34 au collège, 27 au lycée général et 4 au lycée technique
- **27 à Rouen** : 11 en primaire et 16 au collège

Un résultat qui reste bien sûr inférieur au niveau élevé des années 2016 à 2019 où nous inscrivions plus de 180 élèves. Mais un résultat très honorable compte tenu des restrictions qui ont été imposées à nos deux filières techniques par la diminution de la taxe d'apprentissage et compte tenu du non-remplacement (bien involontaire) d'un professeur des écoles à Rouen.

Ces données sont bien sûr à mettre en regard du budget que nous avons fixé pour 2022, dans le cadre d'une gestion prudente, comme vous le montrera Olivier tout à l'heure.

Nous nous réjouissons de résultats aux examens toujours très satisfaisants

- Nos collégiens qui se sont présentés au DNB, le Brevet, ont tous été reçus comme les années précédentes, et tous avec mention,
- 4 élèves ont été présentés au Baccalauréat par VECV et 3 ont été admis, dont 2 avec mention Bien.

Félicitations à tous ces lauréats et leurs équipes pédagogiques. Ces épreuves pour nos élèves à besoins particuliers nécessitent une solide organisation qui leur permette de bénéficier des aménagements appropriés et bien des encouragements de la part de leurs professeurs.

Avec nos 53 enseignants diplômés et formés, nous avons un corps professoral des plus professionnel.

VECV est de mieux en mieux reconnue comme acteur « qui compte » dans les dispositifs de l'inclusion scolaire. Nos directrices peuvent en témoigner.

Cependant, rappelons que la dotation de l'Éducation nationale ne couvre que les deux tiers des heures enseignées : 38 professeurs sont rémunérés pour tout ou partie de leur service par le Rectorat. Un tiers de l'enseignement reste donc à la charge de l'Association.

Rappelons que nous n'avons pas de nouvelle dotation horaire ou attribution de poste depuis 2016, année où nous avons obtenu 1 poste pour le Primaire Rouen qui venait de passer sous contrat.

Un mot sur notre liste d'attente, toujours et encore ...

À ce jour nous comptons **94** enfants et adolescents que nous ne pouvons accueillir faute de moyens :

- **76 en Ile-de-France** : 35 en primaire et 41 dans le secondaire,
- **18 à Rouen** : 2 en primaire et 16 au collège

Il s'agit ici d'enfants peu ou mal ou non scolarisés, pour lesquels nous disposons de dossiers complets, avec les familles desquels nos directrices sont en contact, et que nous pourrions inscrire sans délai, si nous en avons la capacité.

Quelques mots à propos de notre Lycée technique

Nous avons réussi en 2022, par un travail obstiné, à remonter légèrement le niveau de notre collecte de la Taxe d'apprentissage. Mais il reste très insuffisant comme Olivier pourra vous le montrer tout à l'heure. Malgré tout, nous avons maintenu nos deux sections "AGORA" (ex. Comptabilité et Gestion) et « Accueil - Relation clients et usagers », avec quelques élèves, quatre seulement.

Pour autant, la situation demeure très critique. Les réformes ne sont pas terminées :

- la collecte de la taxe obéit depuis aujourd'hui à de nouvelles règles de versement sur une plateforme informatique que les entreprises découvrent, dans un agenda de collecte inédit,
- certaines filières dont notre filière AGORA seraient amenées à disparaître rapidement.

Avec Marie-Suzanne de La Bâtie, directrice de l'établissement, nous restons donc très vigilants et nous nous tenons prêts à toute éventualité. Nous avons osé dire que certains élèves avaient été sauvés par cet enseignement. Nous le maintenons malgré cette actualité quelque peu inquiétante.

A Paris, comme à Rouen maintenant, nos établissements peuvent s'appuyer sur des compétences extérieures, devenues nécessaires pour ne pas dire indispensables du fait de la complexité des situations sociales et familiales dans lesquelles vivent certains de nos élèves. Nous faisons appel à :

- une assistante sociale, Madame Penot pour l'Ile-de-France,
- une psychologue, Madame Adimi qui intervient en Ile-de-France et à Rouen,
- un Conseiller en économie sociale et familiale, Monsieur Daigle à Rouen.

Comme vous le confirmeront nos directrices, ces professionnels leur rendent de grands services. C'est le Fonds de Dotation « Nos Épaules et vos Ailes » qui nous a permis de lancer ces initiatives il y a deux ans, initiatives que nous devons pérenniser avec de nouveaux financeurs.

Et je remercie le Docteur Jean-Bruno Lobut, notre médecin référent, bénévole, aux côtés de nos établissements scolaires qui, depuis un an maintenant, a pris la succession du Docteur Sophie Lemerle.

Je terminerai la première partie de ce rapport avec [quelques mots sur notre collège de Rouen](#).

Notre collège de Rouen ouvert en 2017 a maintenant accompli les 5 années de fonctionnement requises pour pouvoir prétendre en 2023 à une mise sous contrat avec le rectorat de Normandie. Et de ce fait pouvoir bénéficier de dotations horaires. Une étape indispensable, car la Fondation Luciole qui nous a largement aidés durant ces 5 ans devrait réduire conséquemment son soutien. Nous avons naturellement fait les démarches nécessaires. Mais, à ce jour, nous sommes toujours sans nouvelles malgré nos sollicitations réitérées auprès des responsables académiques, ainsi qu'auprès de la Direction des affaires financières du ministère de l'Éducation nationale qui nous a reçus en janvier dernier. Une rentrée 2023 qui s'annonçait donc assez morose. C'est alors que grâce à une piste ouverte par Hélène de Boissieu, grâce au courage et au talent de Claire Roche notre directrice, nous avons vécu le 9 mai dernier une sorte de pêche miraculeuse. Mais je lui laisse bien volontiers le plaisir de vous raconter tout à l'heure cette belle aventure.

*Emmanuelle Quéré publie chaque été le Rapport d'activités scolaires qui est envoyé avec la Lettre d'automne. Des exemplaires sont à votre disposition.*

## [L'activité de notre Association](#)

Rappelons que pour minimiser les coûts de fonctionnement de l'Association, sa gestion est depuis l'origine assurée principalement par des bénévoles, avec les contributions d'une Assistante de direction qui coordonne notamment toutes les activités administratives, Dominique Albertus, et d'une Chargée de communication, Emmanuelle Quéré.

### [1. La vie sociale de VECV en 2022-2023](#)

- [Le Conseil d'administration](#) a enfin pu tenir toutes ses réunions en « présentiel ». En dehors du 29 rue Merlin, puisque nous ne pouvons plus organiser de réunions dans notre salle du sous-sol, non conforme pour la sécurité d'un groupe.

Le CA est constitué à ce jour et à cette heure de 15 administrateurs.

Nous aurons à voter au point 5 de notre ordre du jour :

- pour le renouvellement des mandats de notre Vice-Président d'honneur, Yves Quéré et de notre ancien Trésorier, Jean-Philippe Rochette.
- pour l'élection de Monsieur François Colodiet et de Madame Hélène Deleersnyder qui se présenteront tout à l'heure.

Nous rendrons de vibrants hommages à Isabelle Le Gendre qui ne renouvelle pas son mandat et à Jean-Claude Santerre qui a quitté le Conseil d'administration en avril.

- [Le Bureau](#) se réunit tous les mois, en visioconférence, modalité de travail très efficace. Merci à mes trois amis du Bureau, pour leur engagement, leur disponibilité parmi bien d'autres activités et obligations et la bonne entente dans nos discussions.

J'ai une pensée particulière pour **Michel Briand** qui avait soigneusement préparé son intervention pour cette Assemblée générale et qui a su il y a quelques jours seulement qu'il ne pourrait y participer.

Je salue nos prédécesseurs ici présents y compris par la pensée **Béatrice Descamps Latscha, Yves Quéré, Jean-Philippe Rochette, Hélène de Boissieu** et **Isabelle Legendre**, toujours de bons conseils à nos côtés.

Enfin, je rappelle que notre mandat prend fin en janvier 2024. Trois d'entre nous ne se représenteront pas pour un troisième mandat et devront donc être remplacés.

### [2. La gestion des finances](#)

- [Côté dépenses et comptes](#),

Pas de changement : le binôme Michel Briand, trésorier et Odile Sempere comptable, est à la manœuvre. Avec une attention toute particulière pour la gestion de trésorerie qui reste un point très sensible, nos rentrées étant par nature assez aléatoires d'un mois sur l'autre. Les dépenses sont contenues au mieux.

- [Côté ressources](#),

Vous verrez avec Olivier Solliliage que nous avons cette année des satisfactions puisque nous avons de bons résultats notamment en matière de subventions privées.

Et ainsi, bonne nouvelle, nous présentons en 2022 un bilan avec un résultat positif de plus de 9 000 euros.

Olivier vous présentera un budget 2023 légèrement plus élevé que celui de 2022. Nous devons cependant rester prudents. À notre corps défendant face à une liste d'attente de près de 100 enfants !

Messieurs Guilmont et Codron, Commissaire aux comptes nous ont, pour la cinquième fois, contrôlés cette année. Nous entendrons les conclusions de Benjamin Codron tout à l'heure. Qu'ils soient remerciés pour la qualité de leur écoute et leurs conseils.

### **3. La recherche de fonds**

L'Équipe Partenariats & Communication, composée de bénévoles et de salariés se réunit tous les mois sous la houlette d'Olivier Solliliage. Nous y passons en revue tous les dossiers en cours ou à instruire.

Saluons le travail considérable réalisé en particulier par :

- le binôme Françoise Authier et Dominique Albertus pour l'instruction des demandes de subventions annuelles à près de 60 collectivités territoriales,
- le binôme Sophie de La Bigne et Arnaud Bouteloup pour la collecte de la taxe d'apprentissage,
- Olivier Solliliage avec Emmanuelle Quéré pour les multiples réponses à appels à projet, recherches de nouveaux contacts ...

Saluons aussi la contribution essentielle de nos directrices dans ce travail par l'apport de témoignages, de participation à des présentations, interviews ... Interventions qui leur prennent du temps et de l'énergie mais qu'elles offrent avec beaucoup de sincérité et de conviction.

Saluons la contribution active des mamans d'anciens élèves qui ont rejoint cette équipe : Isabelle Mordant, Brigitte Hidden et Ghislaine Martin.

Cette mobilisation de tous est la clé de la réussite.

### **4. La gestion des Ressources humaines**

- Michel Briand, en plus de ses responsabilités de trésorier, assurait chaque mois et depuis des années les payes des salariés de l'Association et souhaitait passer la main. Mission impossible que de le remplacer par un bénévole. Nous avons donc externalisé la paye auprès de Précurcia, prestataire spécialisé dans ce domaine, choisi à l'issue d'un appel d'offres.
- Concernant la rémunération des salariés, la Direction a relevé en janvier et en septembre la valeur de notre point d'indice pour rejoindre celle de la Fonction publique.
- Nous avons eu, en fin d'année 2022, la très désagréable surprise d'être radiés de notre Mutuelle AESIO (la complémentaire santé qui couvrait tous nos salariés et enseignants), au motif que nous n'étions pas rentables. Nous avons contracté au 1<sup>er</sup> janvier 2023, non sans complication, avec la Mutuelle MGEN-Solutions. La cohabitation de deux statuts (VECV et Rectorat) de nos enseignants et la singularité de notre organisation rendant notre administration souvent complexe. Notre Caisse de Prévoyance APICIL nous a également réservé une surprise de fin d'année en reprenant en direct la gestion qui avait été confiée à Mercer, notre interlocuteur depuis des années.
- Le CSE s'est réuni tous les mois, conformément au droit du travail, autour de sujets de sécurité, santé au travail, conditions de travail, rémunérations. Il est composé de Ségolène de Boudemange et Christophe Noiret représentants titulaires et leurs suppléantes Sylvie Roux et Marie-Emmanuelle Mederer, tous quatre enseignants. Côté Direction, Lydie Jacquin, Marie-Suzanne de La Bâtie et moi-même. Je salue le dynamisme de nos élus qui prennent leur mandat très à cœur.
- Je vous avais parlé l'an dernier de nos problèmes de bureaux trop exigus et impossibles à climatiser par forte chaleur, de l'absence de salle de réunion conforme aux normes de sécurité. D'où la recherche de nouveaux locaux. Aucune des annonces reçues cette année de la Ville de Paris ne répond à nos besoins et à nos moyens. Un projet qui nécessiterait l'implication pleine et entière d'un bénévole dans la recherche de bureaux auprès de sources diversifiées, en plus de celles de la Ville de Paris. Avis aux amateurs !

## Deux grandes priorités pour les mois à venir

### 1. Affermir nos liens avec l'Éducation nationale

Nous avons eu ces derniers mois différentes rencontres avec l'institution :

- Notre lettre d'octobre à Monsieur le Ministre Pap Ndiaye a été suivie d'effet : en janvier nous avons eu un entretien de 2 heures avec le sous-Directeur Enseignement privé de la Direction des Affaires Financières et ses proches collaborateurs. Ils se sont montrés très intéressés par notre action et très attentifs à nos besoins. Ils nous ont demandé de leur transmettre nos priorités pour la rentrée 2023. En tête de liste, bien entendu, nous avons placé la mise sous contrat de notre Collège de Rouen et une dotation horaire pour nos filières techniques.
- Le rectorat de Paris a inclus nos directrices de Paris dans un Groupe de travail axé sur la prise en charge des élèves présentant un « refus scolaire anxieux », selon l'expression consacrée. Preuve de la reconnaissance de nos compétences dans un contexte où le décrochage de jeunes phobiques devient un problème sanitaire et scolaire aigu.

### 2. Constituer un nouveau Bureau pour 2024 et renforcer l'équipe du siège

C'est la priorité de notre Gouvernance.

Les quatre membres du Bureau actuel portent, outre leur mandat institutionnel, des fonctions très opérationnelles qu'ils assuraient déjà auparavant. Après le départ de trois d'entre eux, il est peu probable que le prochain Bureau puisse assurer ces fonctions à l'identique, en particulier la recherche de fonds actuellement assurée par le Vice-Président.

Le CA aura vraisemblablement à statuer sur le recrutement ou pas d'un *fundraiser* professionnel, comme il en existe dans bon nombre d'associations.

La question de la Direction de l'Association est posée également, dans une moindre mesure d'urgence peut-être.

Nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour nous aider dans les domaines suivants :

- Instructions de dossiers auprès des Mairies, Françoise Authier souhaitant passer la main ;
- Relations avec les adhérents ;
- Relations avec les entreprises pour la collecte de la Taxe d'apprentissage ;
- Recherche de locaux ;
- ...

L'actualité immédiate c'est La **Course des Héros** qui aura lieu le dimanche 18 juin au Domaine de Saint Cloud. Notre huitième participation. Les salariés de l'entreprise Docaposte courent à nos couleurs comme l'an dernier. Nous avons un stand à notre disposition. Un moment festif où nous pouvons tous nous retrouver parents, élèves, enseignants, salariés, bénévoles, parisiens et rouennais.

N'attendez pas pour vous inscrire. Emmanuelle vous donnera toutes les informations utiles.

Je terminerai la lecture de ce rapport moral, sur une « formidable aventure ».

Le 13 décembre dernier s'est déroulée notre Journée Association/Enseignants, dans ces lieux mêmes, sur le thème « Ce qui nous rassemble ».

Un moment particulièrement fort et émouvant de cette journée fut alors le témoignage enregistré d'Isabelle Mordant sur le parcours de son fils Thomas, atteint d'une forme sévère de la maladie « os de verre », ancien élève de VECV. Depuis, Thomas a passé sa thèse de doctorat en mathématiques.

**Isabelle Welcomme**

## II. RAPPORT FINANCIER – Approbation des comptes 2022 et affectation du résultat

**Michel Briand (représenté par Olivier Solliliage)**

L'année 2022 fut marquée par la diminution des exigences liées à la pandémie du Covid 19. Elle marque également le desserrement des contraintes qui ont pesé sur l'exécution des budgets des années 2020 et 2021. Ce desserrement se retrouve sur la situation financière de notre association en amélioration par rapport aux années précédentes.

### Le bilan 2022

| ACTIF                       | Exercice<br>au 31/12/2022 | Exercice<br>au 31/12/2021 |
|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| IMMOBILISATIONS             | 17 792                    | 15 814                    |
| CREANCES & DIVERS           | 168 217                   | 90 302                    |
| VALEURS DE PLACEMENT        | 15                        | 15                        |
| DISPONIBILITES              | 294 366                   | 355 069                   |
| <b>TOTAL GENERAL</b>        | <b>480 390</b>            | <b>461 200</b>            |
| PASSIF                      | Exercice<br>au 31/12/2022 | Exercice<br>au 31/12/2021 |
| FONDS PROPRES               | 115 512                   | 115 512                   |
| RESERVES & REPORT A NOUVEAU | 73 914                    | 122 818                   |
| RESULTAT DE L'EXERCICE      | 9 612                     | -48 904                   |
| FONDS DEDIES                | 71 585                    | 43 914                    |
| DETTES & PROVISIONS         | 209 767                   | 227 860                   |
| <b>TOTAL GENERAL</b>        | <b>480 390</b>            | <b>461 200</b>            |

Au total, le bilan est de **480 390 €** nets en 2022 en augmentation de 4,2 % par rapport à 2021.

#### Au passif

*Le passif peut être défini comme un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, c'est-à-dire une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie des ressources. Il est constitué des capitaux propres et des dettes.*

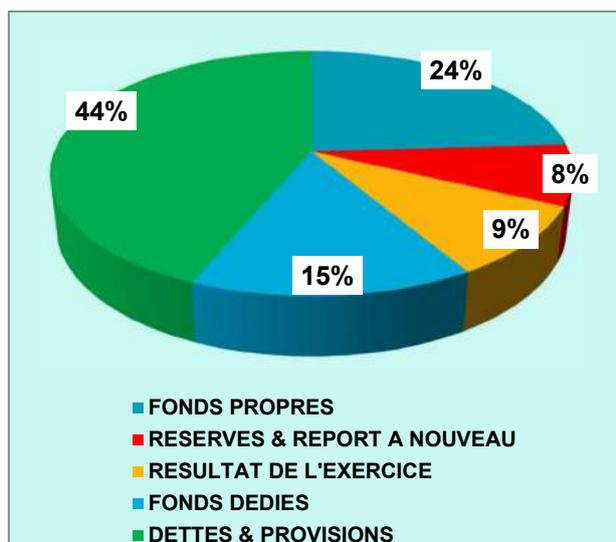
Le total des dettes est de 150 277 € en nette diminution (-11,2%) par rapport à celles de 2021 (169 161 €).

Cette situation résulte principalement d'une réduction des dettes fiscales et sociales et des produits constatés d'avance.

Afin de prendre en compte les départs des enseignants, les provisions pour retraites sont très légèrement en hausse.

Les fonds propres y compris les réserves, le report à nouveau et le résultat de l'exercice sont en augmentation de près de 10 000 € par rapport 2021.

Enfin, contrairement aux années précédentes, les fonds dédiés sont en nette augmentation de 63 % ; la collecte de la taxe d'apprentissage ayant été plus importante en 2022 et ayant légèrement excédé nos besoins.



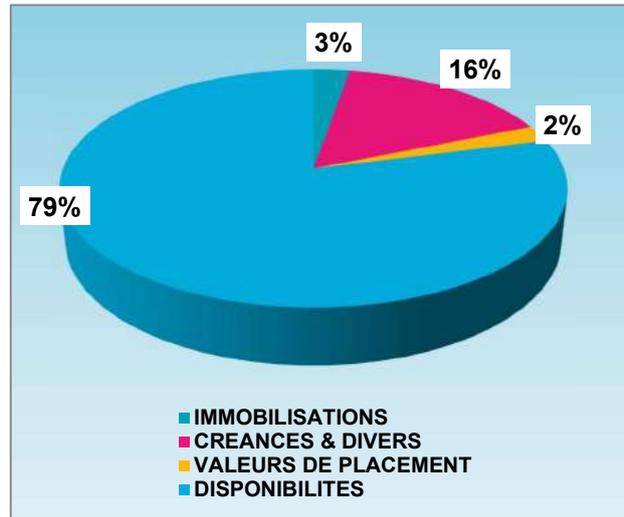
## A l'actif

Un actif peut être défini comme un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive, c'est-à-dire un élément générant une ressource contrôlée du fait d'événements passés et dont on attend des avantages économiques futurs.

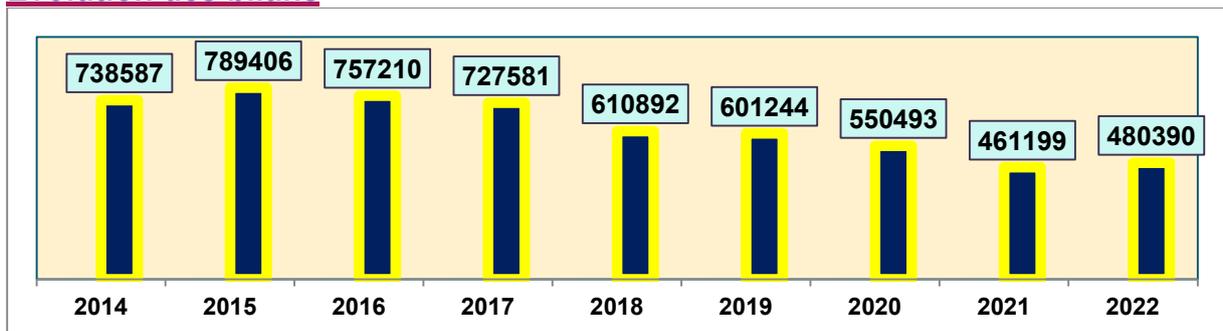
Pour VECV, les immobilisations sont constituées essentiellement de matériels informatiques comme en 2021. Le renouvellement des tablettes des enseignants et l'achat d'ordinateurs expliquent la légère hausse des immobilisations par rapport à 2021.

L'augmentation des créances est principalement due à des subventions à recevoir d'organismes privés et à des legs. Le montant des valeurs mobilières de placement résulte des faibles taux d'intérêt actuels.

Enfin, la baisse importante des disponibilités (-16%), déjà constatée en 2021 témoigne de la santé financière toujours fragile de notre Association.



## Evolution des bilans



La baisse constatée du bilan depuis 2014 indique que notre patrimoine a lui aussi diminué. Cette diminution est de plus de 40 % depuis 2015. Certes, ce sont principalement les reports à nouveau et les fonds dédiés qui expliquent en partie cette baisse, mais aussi les déficits récents de 2020 et 2021.

Toutefois, il faut souhaiter que le léger redressement constaté en 2022 se poursuive, voire s'accélère au cours des prochaines années.

## Trésorerie

En 2022 la situation mensuelle de la trésorerie des comptes bancaires (principalement ceux de la BNP) a été encore instable comme en 2021 avec des pics à la baisse en mars, avril et en mai et des pics à la hausse en juillet et août. Globalement, le total des comptes est, en moyenne mensuelle, sur l'année de 110 000 € en diminution par rapport aux années précédentes.

La situation actuelle (mai 2023) montre une forte baisse par rapport à la même période 2022 elle-même en baisse par rapport à 2021 en raison d'un manque important de recettes à cette période.

C'est une situation préoccupante qui nous oblige à prélever des montants conséquents (124 000 € depuis le 1er janvier 2023) sur notre épargne. Cette situation doit impérativement être corrigée, notamment en mobilisant davantage encore tous les acteurs en charge de la gestion de l'association.

Cette situation de la trésorerie est d'autant plus préoccupante que des incertitudes demeurent toujours sur notre capacité à reconstituer notre épargne.

## Le compte de résultat

L'exercice 2022 a présenté un excédent comptable de 9 612 € alors que l'année 2021 s'était soldée par un déficit de 48 904 €. Ce résultat est principalement dû à la poursuite d'une gestion rigoureuse et surtout à une hausse importante des produits de la collecte de ressources privées et publiques.

| <b>PRODUITS</b>                                  | <b>Exercice<br/>du 01/01/2022<br/>au 31/12/2022</b> | <b>Exercice<br/>du 01/01/2021<br/>au 31/12/2021</b> |
|--|---|---|
| PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS                   | 33 714  | 32 871  |
| SUBVENTIONS des COLLECTIVITES<br>LOCALES         | 89 269  | 93 034  |
| SUBVENTIONS des REGIMES<br>D'ASSURANCE MALADIE   | 102 000   | 100 000   |
| SUBVENTIONS ETAT                                 | 36 336  | 22 192  |
| SUBVENTIONS PRIVEES                              | 342 928   | 286 543   |
| COTISATIONS & DONS DES<br>ADHERENTS              | 141 985   | 152 008   |
| LEGS & DONATIONS                                 | 16 858  | 0   |
| PRODUITS de la TAXE<br>D'APPRENTISSAGE           | 147 980   | 111 067   |
| PRODUITS FINANCIERS                              | 640   | 364   |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS                           | 5 088   | 19  |
| REPORTS NON UTILISEESDES<br>EXERCICES ANTERIEURS | 0   | 29 020  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                             | <b>916 798</b>                                      | <b>827 118</b>                                      |
| <b>CHARGES</b>                                   | <b>Exercice<br/>du 01/01/2022<br/>au 31/12/2022</b> | <b>Exercice<br/>du 01/01/2021<br/>au 31/12/2021</b> |
| ACHATS ET CHARGES EXTERNES                       | 112 364   | 105 215   |
| CHARGES SALARIALES                               | 502 133   | 501 978   |
| CHARGES SOCIALES                                 | 205 104   | 204 120   |
| IMPOTS ET TAXES                                  | 26 570  | 29 196  |
| AUTRES CHARGES ET CHARGES<br>EXCEPTIONNELLES     | 1 188   | 1 856   |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS                     | 1 800   | 3 941   |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES                          | 62  | 211   |
| ENGAGEMENTS SUR RESSOURCES<br>AFFECTEES          | 27 671  | 0   |
| DOTATIONS AUX PROVISIONS                         | 30 294  | 29 504  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                             | <b>907 186</b>                                      | <b>876 021</b>                                      |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>                    | <b>9 612</b>  | <b>-48 903</b>                                      |

## 1. Analyse des charges

On peut tout d'abord comparer les charges d'exploitation au budget approuvé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2022. Les dépenses engagées ont été légèrement inférieures au budget voté, et se répartissent en grandes masses comme suit.

| CHARGES  | BUDGET-2022        | REALISE-2022       |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Achats</b>  | <b>9 500 €</b>     | <b>8 400 €</b>     |
| Fournitures non stockables (eau, électricité...)                       | 4 000 €            |                    |
| Fournitures d'entretien et de petit équipement                         | 1 500 €            |                    |
| Fournitures administratives et pédagogiques                            | 3 500 €            |                    |
| Autres fournitures   | 500 €              |                    |
| <b>Services extérieurs</b>   | <b>103 700 €</b>   | <b>101 700 €</b>   |
| Location mobilières et immobilières                                    | 40 000 €           | 43 000 €           |
| Entretien et réparation  | 10 000 €           | 7 000 €            |
| Assurance  | 2 000 €            | 2 000 €            |
| Documentation  | 500 €              | 500 €              |
| Rémunération intermédiaires et honoraires                              | 20 000 €           | 24 400 €           |
| Communication (affiches, flyers, sorties...)                           | 5 000 €            | 4 000 €            |
| Transports   | 13 000 €           | 10 600 €           |
| Réception  | 200 €              | 500 €              |
| Frais postaux  | 4 000 €            | 2 900 €            |
| Frais de télécommunication   | 3 000 €            | 2 000 €            |
| Services bancaires   | 1 500 €            | 1 200 €            |
| Formation  | 4 000 €            | 3 100 €            |
| Divers   | 500 €              | 500 €              |
| <b>Charges de personnel</b>  | <b>773 000 €</b>   | <b>741 500 €</b>   |
| taxe sur les salaires  | 23 000 €           | 21 500 €           |
| Rémunération de personnel  | 520 000 €          | 502 000 €          |
| Charges sociales   | 220 000 €          | 205 000 €          |
| Autres charges de personnel  | 5 000 €            | 8 000 €            |
| Contribution Formation   | 5 000 €            | 5 000 €            |
| <b>Autres charges</b>  | <b>3 000 €</b>     | <b>1 200 €</b>     |
| Impôts et taxes (SACEM...)   | 2 000 €            |                    |
| Autres charges   | 1 000 €            |                    |
| <b>Amortissements et provisions</b>                                    | <b>4 000 €</b>     | <b>2 500 €</b>     |
| Amortissements et provisions   | 4 000 €            | 2 500 €            |
| <b>Dotations aux Fonds dédiés</b>                                      |                    | <b>27 700 €</b>    |
| <b>TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES</b>                              | <b>893 200 €</b>   | <b>883 000 €</b>   |
| <b>Emplois des contributions volontaires</b>                           | <b>1 610 000 €</b> | <b>1 689 000 €</b> |
| Prise en charge d'enseignants par le Rectorat et prestations en nature | 1 290 000 €        | 1 317 000 €        |
| Bénévolat  | 320 000 €          | 372 000 €          |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>   | <b>2 503 200 €</b> | <b>2 572 000 €</b> |

En revanche, le total des charges, qui s'élève à 907 186 € sur l'exercice (cf. tableau pas 10), est en augmentation de 3,6 % par rapport à l'année 2021 (876 021 €). La raison en est l'excédent de la collecte de taxe d'apprentissage sur l'utilisation nécessaire à nos deux filières techniques. Cette hausse est donc une bonne nouvelle, cet excédent ayant été versé à notre provision pour fonds dédiés : il pourra contribuer au financement de nos filières au cas où de futures collectes de taxe d'apprentissage ne seraient pas suffisantes, ce qui s'est déjà produit.

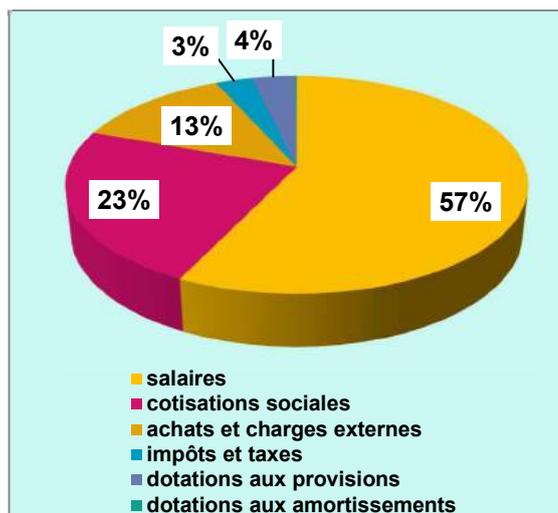
Elles se répartissent principalement de la façon suivante :

### Charges d'exploitation

Elles s'élèvent à 879 452 € contre 875 812€ en 2021, soit une augmentation de 0,4%.

Les charges d'exploitation sont principalement constituées des :

- salaires (502 130 €) ;
- cotisations sociales afférentes (205 104 €) ;
- achats et charges externes (112 364 €) ;
- impôts et taxes (26 569 €) ;
- dotations aux provisions (30 294 €) ;
- dotations aux amortissements (1 800 €).



Comme l'année précédente, il n'y a pas eu en 2022 de charges financières.

### Charges exceptionnelles

Elles sont de 62 € contre 211 € en 2021.

Un point particulier sur les charges de personnels (salaires et charges sociales y compris taxe sur les salaires soit 707 234 €).

Elles représentent près de 80 % des dépenses sans prendre en compte les autres dépenses de personnels tel que la formation, la médecine du travail, les fournitures pédagogiques et les frais de déplacements.

Les charges de personnels 2022 sont pratiquement identiques (+ 0,2%) à celles de 2021 et en diminution de 5,7% par rapport au budget prévisionnel 2022.

Cette stabilisation est consécutive à la stabilité du nombre d'enseignants rémunérés par VECV, et à une légère baisse du nombre d'heures dispensées par nos filières professionnelles. Le montant des cotisations sociales a suivi cette stabilisation des effectifs rémunérés par VECV. Les taux de cotisation sont restés pratiquement identiques en 2021.

Par ailleurs, les salariés de VECV ont bénéficié d'une augmentation de 1% en février puis d'une seconde augmentation de 3% en septembre 2022.

Contrairement à 2021 qui n'avait pas permis de verser une prime en fin d'année, une anticipation de la possibilité qu'un excédent soit constaté en 2022 a permis d'accorder une prime sous la forme de bons d'achat d'une valeur de 100 € à la majorité des salariés de VECV et de 50 € pour ceux venant d'arriver ou ayant moins d'un mi-temps

Les achats et charges externes ont augmenté (6,8 %) en raison de l'augmentation des dépenses d'électricité, de location de salles (dans la mesure où la salle de réunion du sous-sol de la rue Merlin ne peut plus être utilisée, car non conforme aux règles de sécurité) et de l'achat de prestations extérieures (assistante sociale, consultant et psychiatre).

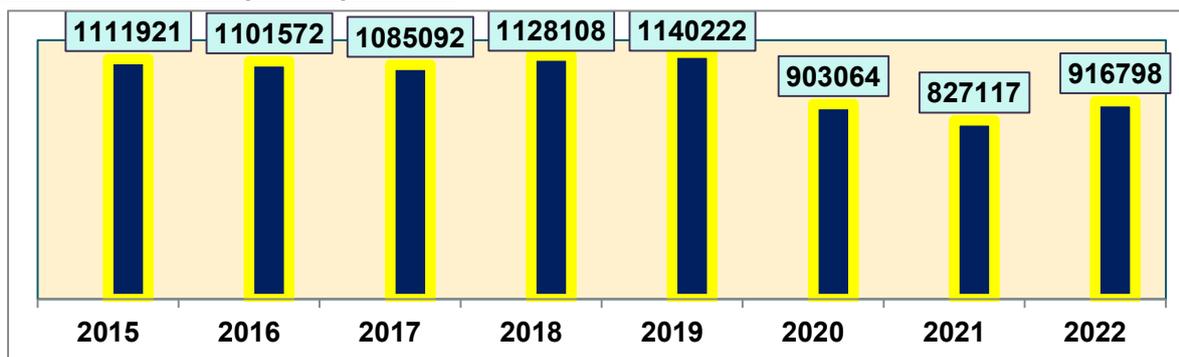
Toutefois, grâce à une gestion rigoureuse en matière d'achats de fournitures et de services, ces charges 2022 ont été contenues même si elles se sont accrues.

## 2. Analyse des contributions volontaires en nature

En 2022, les contributions volontaires en nature représentent 1 695 163 € en hausse par rapport à 2021 (1 635 197 €). Elles comprennent les dons en nature, la mise à disposition d'enseignants par le Rectorat, le personnel bénévole et le mécénat de compétence.

La valorisation du bénévolat 372 000 € est en hausse en 2022 par rapport à 2021 (308 000 €) en raison de la forte implication des bénévoles dans les domaines de la recherche de fonds (*merci Olivier*), des ressources humaines (*merci Isabelle*), de la comptabilité (*merci Odile*), de l'exploitation des outils informatiques (*merci Jean-Claude*) et de la paye qui se traduit par une augmentation du nombre d'heures des bénévoles (+8 %). Par ailleurs, le taux horaire des bénévoles, qui n'avait pas bougé depuis de nombreuses années, a été revalorisé sur la base du taux de l'inflation.

### Evolution du compte de produits



Alors qu'au cours des années 2015 à 2019, les résultats étaient stabilisés autour d'un million, la situation a commencé à se dégrader à partir de 2020 jusqu'en 2021. Il faut espérer que le redressement constaté en 2022 se poursuive au cours des prochains exercices.

La prise en charge par le Rectorat d'une partie des enseignants dans le cadre du contrat d'association a diminué significativement les dépenses, mais il devient impératif que dans l'avenir le compte de résultat ne continue pas à se détériorer.

## 3. Analyse des produits

### **Olivier Solliliage**

#### Quelques considérations liminaires

VECV a connu en 2022 un exercice globalement satisfaisant, avec bien sûr toujours quelques points d'attention.

Le premier motif de satisfaction est bien sûr un retour à l'équilibre financier, et même un léger excédent, après un exercice 2021 qui s'était conclu par un déficit important. L'écart de résultat net entre les deux exercices est de près de 60 000 €, ce n'est pas négligeable pour une association dont le budget est de l'ordre de 900 000 €.

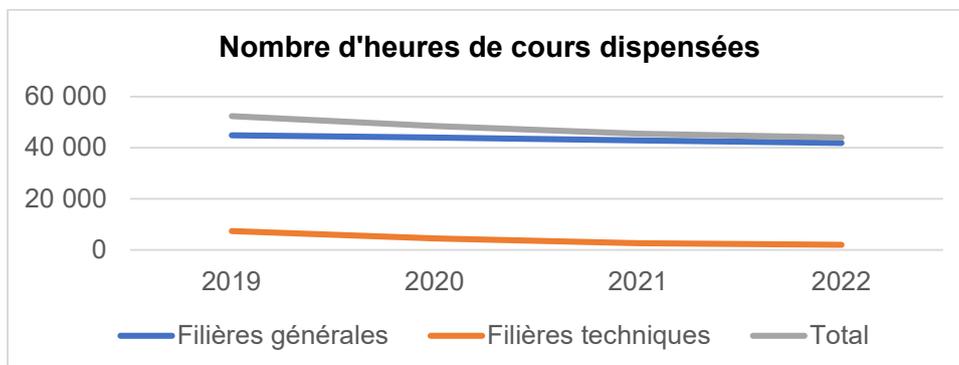
Dans le détail, on notera une belle progression des dons des fonds et fondations, une couverture géographique complète des aides des Caisses d'Assurance Maladie des Départements où nous scolarisons des élèves, un redressement de la collecte de la Taxe d'apprentissage qui finance nos filières techniques. Et parmi les points d'attention, l'effritement du nombre d'adhérents et du volume des dons des particuliers, la baisse du nombre d'élèves qui rend plus difficile nos efforts auprès des collectivités territoriales, ou une réforme de la collecte et de la distribution de taxe d'apprentissage, entrée en vigueur en novembre, et qui nous prive pour l'instant de toute visibilité sur cette ressource au titre de 2023.

#### Contexte général

##### **• Une baisse du nombre d'élèves scolarisés par Votre École Chez Vous**

159 élèves ont été scolarisés par VECV pendant tout ou partie de l'année scolaire 2020-2021, et 140 en 2021-2022. Ils sont actuellement 157, bien qu'un poste de professeur des écoles soit toujours vacant à Rouen. Les directrices vous expliqueront que le nombre moyen d'heures de cours par élèves augmente, et de fait, le nombre d'heures de cours ne connaît qu'une légère érosion, principalement dans nos filières techniques.

| Heures de cours            |               |               |               |               |
|----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                            | 2019          | 2020          | 2021          | 2022          |
| <b>Filières générales</b>  | <b>44 860</b> | <b>43 980</b> | <b>42 860</b> | <b>41 922</b> |
| <b>Filières techniques</b> | <b>7 450</b>  | <b>4 500</b>  | <b>2 590</b>  | <b>2 071</b>  |
| <b>Total</b>               | <b>52 310</b> | <b>48 480</b> | <b>45 450</b> | <b>43 993</b> |



Cette situation n'est pas neutre pour nos finances. En plus de la Ville de Paris (commune et département) qui nous verse un forfait scolaire pour chaque élève inscrit, un certain nombre de partenaires considèrent, pour nous aider, le nombre d'élèves scolarisés plus que le coût de leur scolarisation : les autres collectivités territoriales, la plupart des régimes d'assurance maladie. Mais nous avons donc l'espoir, avec l'augmentation constatée aujourd'hui du nombre d'élèves, de corriger cette situation.

- **Un caractère plus parisien**

33 % des élèves étaient domiciliés à Paris pendant l'année scolaire 2019-2020, 43 % en 2020-2021, ils sont depuis plus de 50 %. Il y a d'ailleurs une pression forte, dans un contexte de suppression de postes au niveau national, du rectorat de Paris pour que les postes qu'il finance soient utilisés presque exclusivement pour des élèves parisiens. Pression à laquelle nous résistons évidemment, notamment par une démarche auprès du Recteur de Paris, Monsieur Kerrero, qui est également Recteur d'Ile-de-France. Nous serons soutenus par Madame Péresse, Présidente du Conseil Régional, dont Monsieur Kerrero est proche. Notre Présidente vous en a parlé, nous n'allons évidemment pas interrompre la scolarité à VECV d'élèves de petite et grande couronne qui ont besoin de nous.

Moins d'élèves hors de Paris, ce sont aussi moins de communes ou de Centres Communaux d'Action Sociale à solliciter. Si, à quelques exceptions près, ces communes sont peu généreuses et prennent souvent prétexte de notre non-implantation locale pour nous refuser une aide pour scolariser des enfants qui y sont domiciliés, ces ressources sont néanmoins précieuses : nous vivons aussi d'aides modestes ou moyennes, et nous faire connaître, par exemple via les bulletins municipaux d'information, peut inciter des parents à nous contacter. Une aide n'est jamais totalement à sens unique.

L'impact de cette tendance est également négatif quant à nos ressources en provenance des Caisses d'Assurance Maladie. Si la plupart des Caisses sont généreuses et nous accordent des aides souvent à hauteur de 1 000 € par élève scolarisé dans le département, la CPAM de Paris, avec laquelle nous ne sommes arrivés que récemment à nouer un partenariat, ne nous attribue généralement que 5 000 €, indépendamment du nombre d'élèves parisiens.

- **Un renouvellement insuffisant de notre base d'adhérents**

Les dons des parents d'élèves ou d'anciens élèves représentent chaque année autour de 40% des dons des personnes physiques, et on peut y agréger souvent quelques membres de la famille, d'amis ou d'alliés. Les parents sont nos premiers militants. Espérons que la hausse du nombre d'élèves, et des événements comme Rouen pour le Bien Commun, une opération de levée de dons qui s'est déroulée le 9 mai et à laquelle notre Association avait chèrement gagné le droit de se présenter (merci à Claire, Directrice du collège de Rouen et notre voix lors de cet événement !) nous permettra d'inverser cette tendance, mais en dehors du cercle élargi des parents d'élèves ou d'anciens élèves, nous sommes trop peu connus.

- **Une collecte de la taxe d'apprentissage bousculée par des réformes successives**

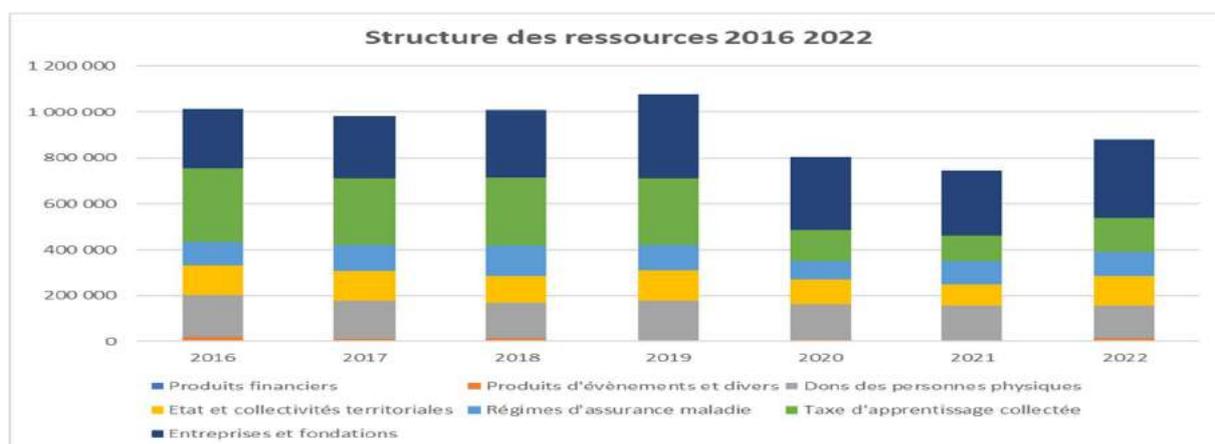
La part de la taxe d'apprentissage que les entreprises assujetties doivent verser aux établissements d'enseignement professionnel est passée, avec la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », de 23 à 13 %, soit, toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 43 %. Notre collecte, entre 2019 et 2021 a, pour sa part, chuté de 62 % mais elle s'est redressée en 2022 en augmentant de 33 %, la baisse par rapport à 2019 n'est plus « que » de 49 %. Nous revoilà donc à peu près dans la moyenne et ce redressement, alors que le nombre d'heures de cours dispensées dans nos filières techniques a baissé et avec lui le coût analytique de ces filières, nous n'avons pas tout utilisé et pu « recharger » un peu nos Fonds dédiés. Une provision bien venue en cas de difficultés futures.

### Nos ressources d'exploitation en 2022

|                                     | 2016             | 2017           | 2018             | 2019             | 2020           | 2021           | 2022           |
|-------------------------------------|------------------|----------------|------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|
| Produits financiers                 | 2 500            | 900            | 1 000            | 700              | 400            | 400            | 600            |
| Produits d'évènements et divers     | 18 100           | 11 500         | 16 000           | 600              | 5 300          | 4 200          | 16 100         |
| Dons des personnes physiques        | 180 100          | 164 700        | 151 000          | 178 000          | 156 600        | 152 000        | 142 000        |
| Etat et collectivités territoriales | 131 300          | 132 300        | 117 000          | 132 000          | 108 000        | 93 000         | 125 600        |
| Régimes d'assurance maladie         | 101 600          | 110 200        | 133 000          | 108 500          | 80 500         | 100 000        | 107 000        |
| Taxe d'apprentissage collectée      | 322 100          | 291 500        | 296 000          | 291 500          | 135 500        | 111 100        | 148 000        |
| Entreprises et fondations           | 259 600          | 272 300        | 294 000          | 364 400          | 318 900        | 286 500        | 342 900        |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>1 015 300</b> | <b>983 400</b> | <b>1 008 000</b> | <b>1 075 700</b> | <b>805 200</b> | <b>747 200</b> | <b>882 200</b> |

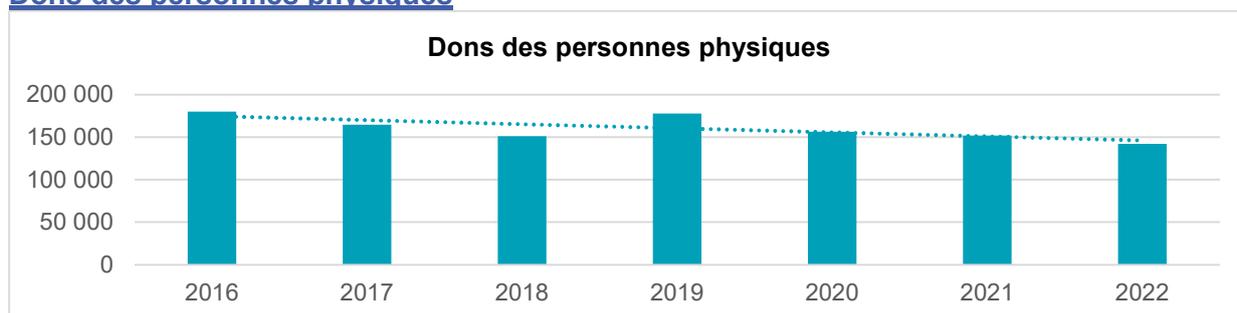
Ce tableau ne reprend que les recettes d'exploitation, avant donc les reprises de provisions ou la dotation Fonds dédiés. Le chiffre total est ainsi un peu inférieur à celui de notre compte de résultats (907 200 € en 2021). Les fonds dédiés ont pu être alimentés pour équilibrer nos dépenses au titre de l'enseignement professionnel (119 400 €) et notre collecte de taxe d'apprentissage (148 000 €). C'est la première fois depuis 2019 que cette provision pour fonds dédiés augmente mais cela est aussi dû, on doit le regretter, à une baisse de régime de nos filières professionnelles.

Le poste « divers » comprend pour l'essentiel un legs que nous avons reçu.



### Un coup de projecteur sur quelques-unes de nos ressources, en avant à l'esprit nos remarques liminaires.

#### Dons des personnes physiques



Une pente douce avec quelques sursauts. Nous essayons de mieux communiquer avec nos adhérents, avec un Rapport d'Activités Scolaires envoyé chaque automne, et avec une lettre trimestrielle.

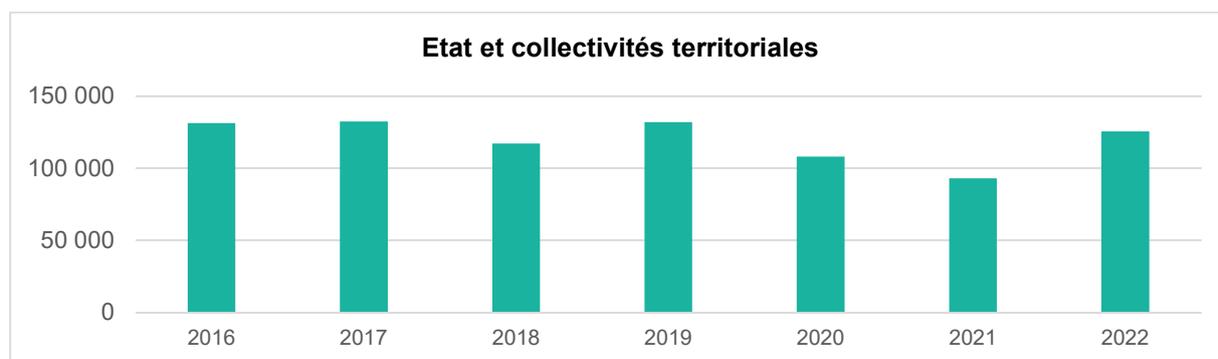
Notre participation, en juin 2022, à la Course des Héros, a été décevante en termes de montants collectés, même si nous avons eu la satisfaction que l'entreprise Docaposte engage une équipe pour nous soutenir et nous ouvre son stand au Parc de Saint Cloud

Espérons donc que l'augmentation constatée du nombre d'élèves, et l'écho de Rouen pour le Bien Commun qui s'est déroulé le 9 mai dernier, nous permettront de redresser un peu cette tendance.

### État et collectivités territoriales

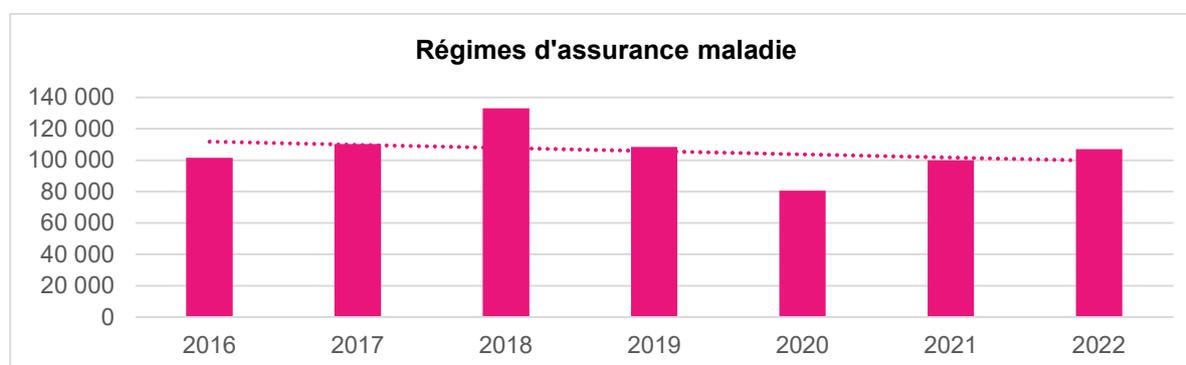
Ce sont :

- Les communes et d'abord la ville de Paris ;
- Certains départements ;
- Le rectorat de Paris au titre du forfait scolaire versé, depuis que le secondaire est passé en contrat d'association, pour chaque collégien et lycéen scolarisé à temps plein à VECV ;
- La région Ile-de-France, qui verse un forfait scolaire pour ces mêmes lycéens ;
- Des aides que nous sollicitons de différents dispositifs publics, par exemple le Fonds de Développement de la Vie Associative, qui nous a accordé une aide en 2021 pour la Normandie, une autre en 2022 pour l'Ile-de-France, région pour laquelle nous venons de le solliciter de nouveau.



### Régimes d'assurance maladie

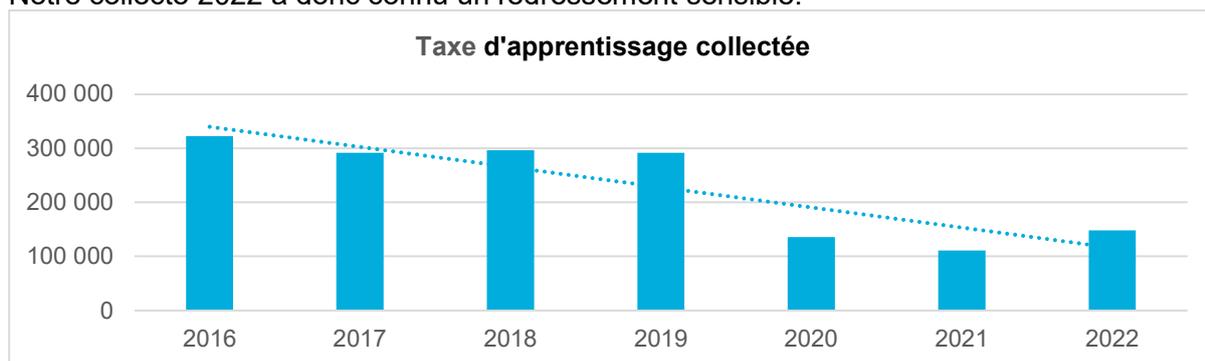
VECV a noué une relation ancienne avec la plupart des Caisses départementales d'assurance maladie, avec des « trous dans la raquette » qui ont été progressivement comblés : Paris en 2016, la Seine et Marne et le Val d'Oise en 2019 (ces Caisses refusent toujours de nous aider, mais la Caisse régionale, la CRAMIF, a accepté de se substituer à elles en ce qui concerne l'aide à la scolarisation des élèves habitant dans ces départements) et, en 2022, l'Eure.



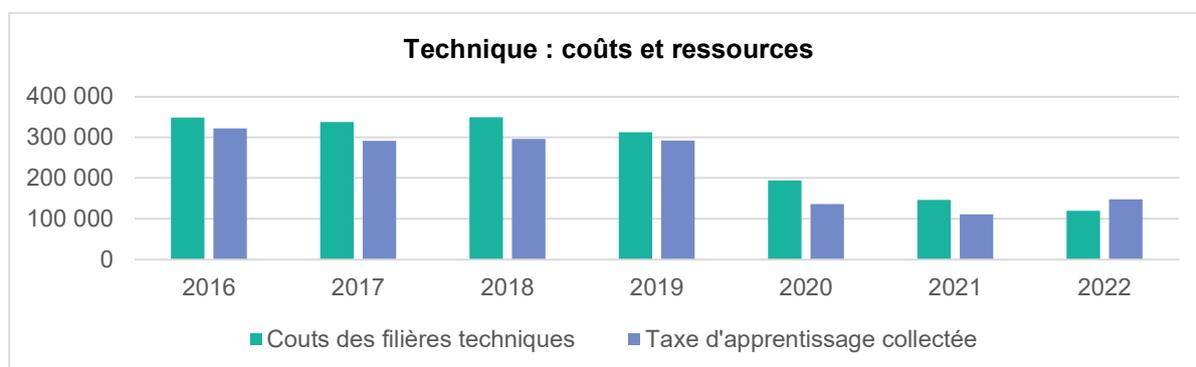
Cette couverture complète ne se traduit pas totalement dans le montant des subventions reçues, même si en progression depuis trois ans. La stagnation, voire la baisse, du nombre d'élèves se répercute sur des subventions qui sont souvent proportionnelles au nombre d'élèves habitant le département. Et la proportion plus élevée d'élèves parisiens, alors que la CPAM de Paris ne nous verse qu'une somme forfaitaire modeste et indépendante du nombre d'élèves y habitant, est pénalisante pour nos finances.

## Taxe d'apprentissage collectée

Notre collecte 2022 a donc connu un redressement sensible.

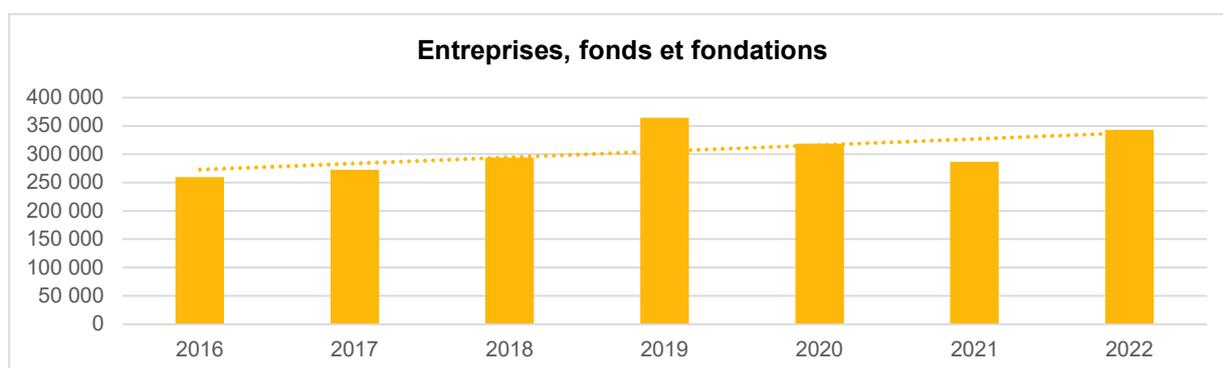


Alors que cette collecte était depuis 2016 inférieure à nos besoins et que devons puiser dans nos Fonds dédiés pour en équilibrer comptablement le financement, elle a été supérieure à des besoins eux-mêmes en baisse, le solde a été versé à notre compte de Fonds dédiés.



Ce financement reste fragile, avec des modalités qui ont encore changé en 2023, et une collecte dont nous ne connaissons le montant total que fin septembre, c'est-à-dire après la rentrée scolaire et l'inscription des élèves. La mise sous contrat de ces filières, et des postes d'enseignants rémunérés par le Rectorat, nous paraissent seuls à même d'assurer le financement d'une proposition éducative plus conforme aux besoins de nos élèves.

## Fondations. fonds de dotations. entreprises



De nouveau une bonne année, avec un chiffre bien supérieur à la moyenne des six exercices précédents qui est de 300 000 €.

Nous avons réussi à fidéliser l'ensemble de nos partenaires traditionnels (Luciole, Cetelem, Nos Épaules et Vos Ailes, Association d'Aide aux Jeunes Infimes, l'association Demain, Search, Obélisque, Viquel ...), récupéré la Fondation Sycomore qui s'était abstenue en 2021, et noué de nouveaux partenariats comme avec la Fondation Francis Lefebvre, la Fondation David Hadida, la Fondation Crédit Mutuel pour la Lecture.

La Fondation Blancmesnil et la société BBraun, qui avaient demandé une « respiration » en 2022, devraient reprendre leur soutien cette année.

## Analyse du résultat et conclusion

La situation financière de *Votre École Chez Vous* montre une gestion rigoureuse associée à une recherche de fonds efficace, mais qui s'est améliorée grâce à un environnement plus favorable et à la recherche de ressources durables plus importantes. Notre situation financière s'est soldée par un excédent contrairement aux deux années précédentes. Il faut toutefois regretter la baisse des cotisations de nos adhérents, baisse qui n'est pas sans poser de questions sur notre capacité à les mobiliser.

Par ailleurs, en trésorerie, l'inégale répartition dans l'année des versements de subventions nous a obligés à puiser dans nos réserves diminuant ainsi le revenu de nos placements. En conséquence, il importe que tous les acteurs de notre Association soient conscients que notre situation financière est toujours fragile.

La situation de l'année 2022 est toutefois satisfaisante. Cette situation maîtrisée résulte de l'implication forte des salariés de *Votre École Chez Vous* et des bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Sont remerciés Monsieur Guilmont, Commissaire aux comptes, et son équipe en particulier Benjamin Codron, pour sa vigilance et ses conseils, ainsi que notre comptable Madame Odile Sempéré qui assure la comptabilité de VECV avec beaucoup de professionnalisme.

### **Benjamin Codron**

Manager – Audit



Les comptes de l'association *Votre École Chez Vous* ont fait l'objet d'un audit, conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale du 27 novembre 2018.

La mission de Commissaire aux comptes est d'apprécier, au regard des règles et principes comptables français, si les comptes et documents qui vous sont présentés lors de cette Assemblée générale sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Ces comptes, relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022 de votre association, présentent les données principales suivantes :

- Au bilan :
  - Un total actif de 480 K€ composé essentiellement de trésorerie pour 294 K€ et de créances pour 164 K€ ;
  - Un total passif de 480 K€ composé quant à lui de 199 K€ de fonds propres, 72 K€ de fonds dédiés et de dettes d'exploitation de 150 K€.
- Un compte de résultat présentant 911 K€ de revenus, 879 K€ de charges d'exploitation et un excédent de 10 K€. A titre de comparaison, les exercices précédents affichaient des déficits de 49 K€ en 2021 et 11 K€ en 2020.

Au terme de nos contrôles, nous pouvons affirmer avec un degré d'assurance raisonnable que les comptes sont réguliers et sincères. Ils sont, par conséquent, certifiés sans réserve.

La gestion prudente et rigoureuse que nous observons depuis notre nomination permet à l'Association de disposer des ressources internes suffisantes pour supporter le contexte difficile de diminution des ressources en provenance de fonds publiques (réforme de la taxe d'apprentissage). La présentation d'un budget à l'équilibre, légèrement excédentaire, démontre cette résilience. L'Association doit poursuivre sa mutation pour être moins dépendante des ressources provenant des collectivités.

Nous demeurerons attentifs ces prochains mois au renouvellement de plusieurs membres du Bureau, dont la fonction de Président et du Vice-président, leurs mandats arrivant à leur terme. Nous restons à la disposition de l'Association et nous remercions encore l'ensemble de l'Assemblée pour la confiance qui nous a été confiée.

**Les comptes 2022 et l'affectation du résultat sont approuvés par :  
155 votes Pour - 0 Contre - 1 Abstention.**

### III. BUDGET PREVISIONNEL 2023

| CHARGES  | MONTANT            | PRODUITS   | MONTANT            |
|--|--------------------|--|--------------------|
| <b>Achats</b>  | <b>8 900 €</b>     | <b>Ressources propres</b>  | <b>190 000 €</b>   |
| Fournitures non stockables (eau, électricité...)                       | 4 000 €            | Cotisations  | 20 000 €           |
| Fournitures d'entretien et de petit équipement                         | 1 500 €            | Dons   | 150 000 €          |
| Fournitures administratives et pédagogiques                            | 3 000 €            | Legs et donations  | 20 000 €           |
| Autres fournitures   | 400 €              |  |                    |
| <b>Services extérieurs</b>   | <b>111 800 €</b>   | <b>Subventions &amp; Partenariats</b>                                  | <b>243 000 €</b>   |
| Location mobilières et immobilières                                    | 43 000 €           | <i>Subventions collectivités publiques</i>                             |                    |
| Entretien et réparation  | 8 000 €            | Etat   | 30 000 €           |
| Assurance  | 3 600 €            | Conseils départementaux  | 10 000 €           |
| Documentation  | 500 €              | Communes   | 95 000 €           |
| Rémunération intermédiaires et honoraires                              | 31 000 €           | Région   | 8 000 €            |
| Communication (affiches, flyers, sorties...)                           | 5 000 €            | <i>Régimes d'assurance maladie</i>                                     |                    |
| Transports   | 9 500 €            |  | 100 000 €          |
| Réception  | 400 €              |  |                    |
| Frais postaux  | 3 000 €            | <b>Taxe d'apprentissage</b>  | <b>140 000 €</b>   |
| Frais de télécommunication   | 2 300 €            | <i>Taxe d'apprentissage</i>  | 140 000 €          |
| Services bancaires   | 1 300 €            |  |                    |
| Divers   | 200 €              |  |                    |
| Formation  | 4 000 €            | <b>Partenaires privés</b>  | <b>330 200 €</b>   |
| <b>Charges de personnel</b>  | <b>783 000 €</b>   |  |                    |
| taxe sur les salaires  | 24 000 €           | <b>Autres produits</b>   | <b>6 000 €</b>     |
| Rémunération de personnel  | 515 000 €          | Produits financiers  | 3 000 €            |
| Charges sociales   | 235 000 €          | Produits d'événements  | 3 000 €            |
| Autres charges de personnel  | 4 000 €            |  |                    |
| Formation  | 5 000 €            |  |                    |
| <b>Autres charges</b>  | <b>1 500 €</b>     |  |                    |
| Impôts et taxes (SACEM...)   | 1 000 €            |  |                    |
| Autres charges   | 500 €              |  |                    |
| <b>Amortissements et provisions</b>                                    | <b>4 000 €</b>     |  |                    |
| Amortissement et provisions  | 4 000 €            |  |                    |
| <b>TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES</b>                              | <b>909 200 €</b>   | <b>TOTAL DES RECETTES PREVISIONNELLES</b>                              | <b>909 200 €</b>   |
|  |                    |  |                    |
| <b>Emplois des contributions volontaires</b>                           | <b>1 700 000 €</b> | <b>Contributions volontaires en nature</b>                             | <b>1 700 000 €</b> |
| Prise en charge d'enseignants par le Rectorat et prestations en nature | 1 350 000 €        | Prise en charge d'enseignants par le Rectorat et prestations en nature | 1 350 000 €        |
| Bénévolat  | 350 000 €          | Bénévolat  | 350 000 €          |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>   | <b>2 609 200 €</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS</b>  | <b>2 609 200 €</b> |

Hormis les contributions volontaires en nature (participation du Rectorat pour 1 350 000 € et valorisation du bénévolat pour 350 000 €), le budget prévisionnel 2023 s'élève à 909 200 € soit une augmentation de 1,8 % par rapport au budget voté 2022 (893 200 €) et une très légère augmentation de 0,2 % par rapport aux charges du compte de résultat 2022.

Comme en 2022, le budget prévisionnel 2023 se présente sous une forme détaillée notamment afin :

- d'une part, de mieux suivre le plan comptable,
- d'autre part, de s'aligner sur les formats exigés dans la plupart des demandes de subventions et appels à projets.

Cette présentation permet également de suivre trimestriellement, poste par poste, l'évolution des dépenses par rapport au budget et donc d'avoir une meilleure appréciation de notre situation financière.

Couplé à celui de la trésorerie, ce suivi permet in fine de procéder à des réajustements de charges pouvant être reportées dans le temps.

## **1. Dépenses 2023**

### ***Michel Briand (représenté par Olivier Solliliage)***

Pour l'essentiel, les dépenses 2023 ont été évaluées à partir du compte de résultat de 2022.

#### La construction des dépenses prévisionnelles 2023 se présente comme suit.

Les achats de fournitures et de services extérieurs (8 900 €) sont en légère diminution par rapport aux dépenses 2022. Les achats de fournitures non stockables (eau et électricité) ont été évalués sur la base des dépenses 2022, de même que les fournitures administratives et d'entretien. Ce poste comporte également les locations mobilières et immobilières qui ont été revalorisées compte tenu des dépenses 2022 en particulier la location à la RIVP des locaux 29, rue Merlin. La partie des rémunérations intermédiaires et honoraires a été fortement augmentée pour tenir compte du coût de l'externalisation de la paye. Les frais postaux et de télécommunication sont conformes au constat 2022 de même que les remboursements de frais de transport.

La stabilisation des dépenses par rapport au résultat réalisé en 2022 est principalement due au maintien des effectifs d'enseignants de la rentrée 2022. Les dépenses de personnels (salaires et charges sociales) ont été calculées sur la base des dépenses constatées en fin d'exercice 2022. Si des augmentations de salaire devaient intervenir en 2023 dans l'enseignement public comme ce fut le cas en 2022, un réajustement sera alors indispensable puisque nous augmentons en ce cas la rémunération de nos salariés dans les mêmes proportions.

Les amortissements, notamment informatiques sont équivalents à ceux de 2022.

La construction de la partie dépenses du budget 2023 repose ainsi sur une volonté de maintenir les dépenses de personnel à un niveau légèrement supérieur à celui de 2022, à une augmentation des postes dont on sait qu'ils augmenteront en 2023 et à une stabilisation des autres dépenses.

Les charges de personnel (salaires et cotisations sociales) qui représentent 84 % de notre budget manifestent ainsi notre volonté de mettre les enseignants au cœur de l'action de *Votre École Chez Vous*.

Il est également utile de rapporter ce budget au charges constatées en 2022, avec une augmentation d'un peu plus de 2 % c'est-à-dire que nous espérons contenir l'évolution de nos dépenses un peu en dessous des prévisions d'inflation.

Dans le tableau suivant sont indiqués en rouge les évolutions les plus significatives :

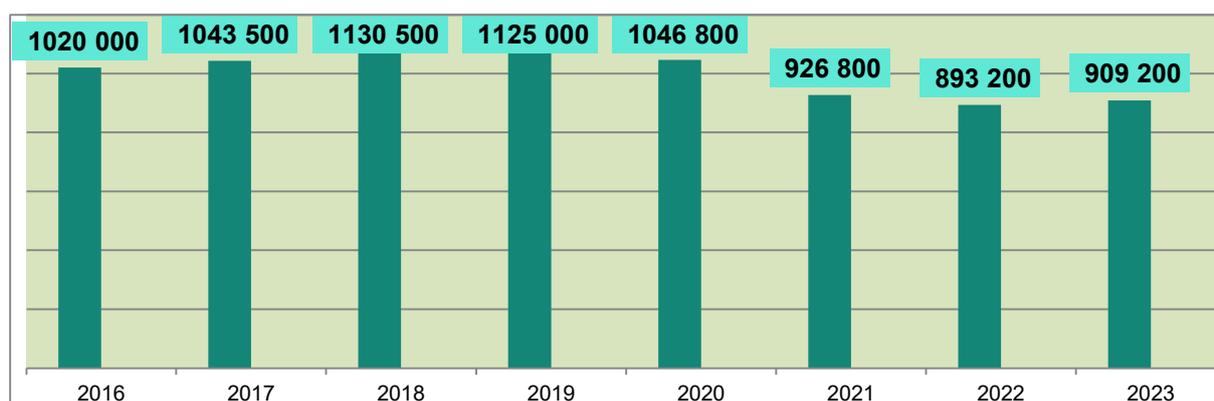
Une augmentation fortes des loyers payés, notre bail avec la RIVP, propriétaire de notre siège social, étant indexé sur l'évolution du cout de la construction

Une augmentation importante du poste « honoraires », la fonction paye étant assurée par un prestataire extérieur depuis le 1<sup>er</sup> janvier. En contrepartie, la valorisation du bénévolat devrait s'éroder quelque peu, cette fonction n'étant plus assurée par un bénévole.

Une augmentation sans doute assez forte du poste rémunération : en dehors des revalorisations naturelles (changement d'échelons de certains enseignants, augmentation de la valeur du point d'indice) le succès de notre participation à Rouen pour le Bien Commun va nous permettre d'être un peu plus ambitieux pour notre collège normand et d'augmenter notre proposition pédagogique.

| CHARGES  | REALISE 2022       | BUDGET 2023        |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Achats</b>  | <b>8 400 €</b>     | <b>8 900 €</b>     |
| Fournitures non stockables (eau, électricité...)                       |                    | 4 000 €            |
| Fournitures d'entretien et de petit équipement                         |                    | 1 500 €            |
| Fournitures administratives et pédagogiques                            |                    | 3 000 €            |
| Autres fournitures   |                    | 400 €              |
| <b>Services extérieurs</b>   | <b>101 700 €</b>   | <b>111 800 €</b>   |
| Location mobilières et immobilières                                    | 43 000 €           | <b>48 000 €</b>    |
| Entretien et réparation  | 7 000 €            | 8 000 €            |
| Assurance  | 2 000 €            | 3 600 €            |
| Documentation  | 500 €              | 500 €              |
| Rémunération intermédiaires et honoraires                              | 24 400 €           | <b>31 000 €</b>    |
| Communication (affiches, flyers, sorties...)                           | 4 000 €            |                    |
| Transports   | 10 600 €           | 9 500 €            |
| Réception  | 500 €              | 400 €              |
| Frais postaux  | 2 900 €            | <b>3 000 €</b>     |
| Frais de télécommunication   | 2 000 €            | 1 300 €            |
| Services bancaires   | 1 200 €            | 4 000 €            |
| Formation  | 3 100 €            | 4 000 €            |
| Divers   | 500 €              | 200 €              |
| <b>Charges de personnel</b>  | <b>741 500 €</b>   | <b>783 000 €</b>   |
| taxe sur les salaires  | 21 500 €           | 24 000 €           |
| Rémunération de personnel  | 502 000 €          | 515 000 €          |
| Charges sociales   | 205 000 €          | 235 000 €          |
| Autres charges de personnel  | 8 000 €            | 4 000 €            |
| Contribution Formation   | 5 000 €            | 5 000 €            |
| <b>Autres charges</b>  | <b>1 200 €</b>     | <b>1 500 €</b>     |
| Impôts et taxes (SACEM...)   |                    | 1 000 €            |
| Autres charges   |                    | 500 €              |
| <b>Amortissements et provisions</b>                                    | <b>2 500 €</b>     | <b>4 000 €</b>     |
| Amortissement et provisions  | 2 500 €            | 4 000 €            |
| <b>Dotation aux Fonds dédiés</b>                                       | <b>27 700 €</b>    |                    |
| <b>TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES</b>                              | <b>883 000 €</b>   | <b>909 200 €</b>   |
| <b>Emplois des contributions volontaires</b>                           | <b>1 689 000 €</b> | <b>1 700 000 €</b> |
| Prise en charge d'enseignants par le Rectorat et prestations en nature | 1 317 000 €        | 1 350 000 €        |
| Bénévolat  | 372 000 €          | <b>350 000 €</b>   |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>   | <b>2 572 000 €</b> | <b>2 609 200 €</b> |

## Évolution des budgets



L'évolution des budgets prévisionnels au cours des huit dernières années suit celle des comptes de résultat.

Je ne reprendrai donc pas mes observations sur notre situation financière, mais je souhaiterais à nouveau insister sur la précarité de celle-ci si tout n'est pas fait pour au moins la stabiliser. J'espère également que la situation de 2023 soit aussi favorable que celle de 2022.

## 2. Ressources 2023

### Olivier Solliliage

Comme chaque année, le budget se construit d'abord par les prévisions de dépenses, qui sont, hors éléments exceptionnels, plus facilement anticipables. Les ressources doivent équilibrer les dépenses, et sont estimées en fonction de notre historique, et des efforts que notre Association a décidé de porter sur tel ou tel poste.

|  | Moyenne sur les 5 dernières années | Budget 2023    |
|--|------------------------------------|----------------|
| <b>Produits financiers</b>                 | 620                                | <b>3 000</b>   |
| <b>Produits d'évènements et divers</b>     | 8 440                              | <b>23 000</b>  |
| <b>Dons des personnes physiques</b>        | 155 920                            | <b>170 000</b> |
| <b>Etat et collectivités territoriales</b> | 115 120                            | <b>143 000</b> |
| Régimes d'assurance maladie                | 105 800                            | <b>100 000</b> |
| <b>Taxe d'apprentissage collectée</b>      | 196 420                            | <b>140 000</b> |
| <b>Entreprises et fondations</b>           | 321 340                            | <b>330 200</b> |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>903 660</b>                     | <b>909 200</b> |

Le budget, en hausse de 3 % par rapport au réalisé 2022, reste prudent, avec une croissance sans doute inférieure à l'inflation. Mais même cette croissance modeste, il faudra aller la chercher avec de nouveaux partenaires ou adhérents, les subventions de nos partenaires les plus fidèles n'étant pas, elles, indexées. Une aide de 10 000 € restera à 10 000 €, et ne passera pas à 10 300 ou 10 500 €.

Quelques explications :

- **Dons des personnes physiques** : Nous espérons une collecte de 170 000 €, ce qui serait à la fois une hausse importante par rapport à l'an passé et une inversion de tendance. Une raison principale, notre succès à la Nuit pour le Bien Commun, organisé à Rouen le 9 mai, qui nous a rapporté 46 000 €, en majorité de personnes privées qui ne nous connaissaient pas. Cette soirée a été suivie d'un cocktail ; nous avons pu échanger avec certains de ces donateurs, espérons que nous pourrions en fidéliser certains. En amont de cet évènement, l'organisateur nous avait demandé de sécuriser un montant important de dons, ce que nous avons pu faire.

Espérons aussi un sursaut dans notre participation et notre collecte à la Prochaine Course des Héros. Elle aura lieu le 18 juin, toujours avec un engagement à nos côtés de la société Docaposte.

- **Produits d'évènements et divers.** Un legs de 20 000 € qui nous avait été annoncé l'an dernier devrait pouvoir être comptabilisé cette année.
- **État et collectivités territoriales :** L'augmentation du nombre d'élèves inscrits en Ile de France devrait mécaniquement entraîner une hausse de la subvention de la mairie de Paris de l'ordre de 15 000 €.
- **Taxe d'apprentissage :** Nous espérons un montant équivalent à la collecte de l'an dernier, mais donc des chiffres qui resteront incertains jusque tard, et des changements de procédures auxquels il nous a fallu nous adapter avec les moyens du bord.
- **Entreprises et fondations :** Un budget un peu inférieur à la très bonne année 2022, un peu supérieur à la moyenne des cinq exercices précédents. A côté de nos efforts auprès de nos partenaires actuels ou d'autres que nous identifions par des recherches actives, il y a également eu, à Rouen, quelques dons d'entreprises locales.

## Conclusion

En conclusion la fidélité des adhérents, les idées qu'ils nous soumettent, les introductions qu'ils nous procurent constituent un atout inestimable pour notre Association.

Il est de notre responsabilité à tous de faire que notre si belle action puisse se poursuivre dans les meilleures conditions.

Je suis persuadé que cette mobilisation continuera en 2023 et au-delà à porter ses fruits et que la situation financière de VECV sera dans le futur aussi favorable qu'elle le fut en 2022.

Pour terminer, je souhaite que grâce à un effort de tous, salariés, enseignants et bénévoles, nous puissions maintenir un équilibre financier plus satisfaisant que celui des deux années précédentes, c'est-à-dire sans déficit et que notre situation financière soit stabilisée, sans compromettre nos ressources propres.

**Le budget prévisionnel 2023 est approuvé par :  
155 votes Pour - 0 Contre - 1 Abstention.**

## **IV. QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU BUREAU DE LEUR GESTION POUR L'EXERCICE**

**L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration et au Bureau de leur gestion pour cet exercice par :  
155 votes Pour - 0 Contre - 1 Abstention.**

## **V. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Le renouvellement du mandat de Yves Quéré est approuvé à l'unanimité  
156 votes Pour - 0 Contre - 0 Abstention.**

**Le renouvellement du mandat de Jean-Philippe Rochette est approuvé à l'unanimité  
156 votes Pour - 0 Contre - 0 Abstention.**

**L'élection de François Colodiet est approuvée à l'unanimité  
156 votes Pour - 0 Contre - 0 Abstention.**

**L'élection de Hélène Deleersnyder est approuvée à l'unanimité  
156 votes Pour - 0 Contre - 0 Abstention.**

## Hommages à Isabelle Le Gendre et à Jean-Claude Santerre qui quittent le Conseil d'administration

### Hommage à Isabelle Le Gendre

Isabelle Le Gendre a eu deux activités officielles au sein de VECV, son action comme membre de l'Association et son action comme enseignante. Mais elle a dépassé de beaucoup ses obligations, et sa présence est vite devenue indispensable et bénéfique dans la vie de VECV.

#### **Isabelle, Professeur à VECV**

Entrée à l'École en 1964 comme professeur d'anglais (et parfois d'allemand !), elle y exerce son métier pendant une trentaine d'années.

À son arrivée, le couple fondateur de l'École, Monsieur et Madame Cambon en étaient les directeurs. En 1991, après leur départ, Isabelle continue d'exercer son métier sous la direction de Madame Plurien professeur de Lettres et directrice bénévole du Secondaire, jusqu'en 1993, puis sous la direction de Claudine Haubert jusque vers 1995, époque où Isabelle a pris sa retraite d'enseignante.

Avec au moins 8 ou 9 élèves en charge chaque année, dans tous les départements de la région parisienne, ce sont plus de 250 élèves qui auront bénéficié de son enseignement à la fois de grande qualité en raison de sa vaste culture générale (nous connaissons sa belle culture artistique enrichie par son goût des voyages ..., voyages dans lesquels d'ailleurs elle emmenait parfois des jeunes handicapés de Garches ...) et de la si grande attention qu'elle portait à chacun d'eux.

Nous savons qu'Isabelle a gardé beaucoup de relations avec d'anciens élèves et leurs parents, et qu'elle a aidé nombre d'entre eux en dehors de ses cours. Elle est d'ailleurs toujours en lien avec certains de ses élèves.

#### **Isabelle, membre de l'Association**

En 1964, la présidence de l'Association alors était tenue par Serge Oberlin, chirurgien des hôpitaux, Isabelle devient membre de l'Association. Cela fait bientôt 60 ans qu'elle y est toujours aussi fidèle et généreuse. Applaudissons ce record !

Puis, au cours de l'Assemblée générale du 19 juin 1980, sous la présidence du Professeur de Médecine Stéphane Thieffry, Isabelle devient membre du Conseil d'administration, qu'elle n'a plus quitté jusqu'à ce jour, venant à toutes les réunions, participant ainsi à la vie de VECV.

En 1991, elle joue un rôle essentiel pour la reprise de VECV, lors du départ de Monsieur et Madame Cambon, les fondateurs qui, prenant leur retraite, avaient proposé de fermer l'association. Elle faisait partie du Conseil d'administration qui était alors présidé par le professeur Monod-Broca.

L'Association sera alors présidée par Madame France Quéré, écrivain, théologienne que nous connaissons tous. Isabelle est nommée alors Secrétaire générale en remplacement de Françoise Cambon. Elle exerce cette fonction jusqu'en 2000, l'Association étant présidée à ce moment-là par Monsieur Noël Copin, journaliste et écrivain.

Une aide majeure de sa part à souligner a été la recherche d'un local en 1991, car VECV avait quitté le 2, boulevard Davout, à Paris. Et c'est à Boulogne Billancourt, rue de la Mairie, dans l'entreprise de son frère, Monsieur Jean-Jacques Le Gendre (aussi extrêmement fidèle et généreux), que VECV a trouvé un espace qui lui a été dédié en attendant de pouvoir revenir à Paris en 1996, dans de bonnes conditions.

Soulignons également qu'en tant que Secrétaire générale, Isabelle a écrit des centaines de lettres aux cotisants. C'est ainsi qu'elle en a fidélisé beaucoup. Certains d'entre eux devenaient des amis "invisibles". Grâce à elle, VECV a enregistré de nombreuses nouvelles adhésions.

Elle n'a jamais manqué de participer aux spectacles donnés au profit de VECV, avec sa famille et ses amis, ainsi qu'aux sorties organisées pour les élèves.

Nous pouvons aussi saluer la fidélité de son frère et de sa belle-sœur.

Et souvenons-nous de son amie Bernadette Marlé qui l'a aidée à accueillir pendant plusieurs années tous les professeurs dans son joli jardin de Garches. Ces réunions de fin d'année contribuaient à consolider les liens d'amitié entre les enseignants.

Tous, nous connaissons la délicatesse exceptionnelle d'Isabelle et son dévouement exemplaire.

Mademoiselle Le Gendre, vous êtes pour nous tous un magnifique exemple et nous espérons que vous allez nous accompagner encore très longtemps.

### Homage à Jean-Claude Santerre

Jean-Claude Santerre a rejoint l'équipe de bénévole en 2017 pour la gestion des dons. Dès 2018, il participe au Conseil d'administration et sera élu à l'AG de 2019.

Il a souhaité pour des raisons personnelles démissionner de son mandat cette année. Mais il nous fait l'immense plaisir de rester à nos côtés pour nous aider, comme il l'a toujours fait.

Il continue d'assurer la gestion des dons et met toujours au service de l'association ses compétences de responsable informatique pour l'organisation bureautique du siège et la communication en ligne.

Sa serviabilité, sa gentillesse et ses bons conseils sont très appréciés par les salariés et les bénévoles de la rue Merlin, où il se rend chaque semaine. Qu'il soit chaleureusement remercié pour son engagement au sein de VECV !

Jean-Claude a par ailleurs bien des talents : par exemple, il connaît tous les coins et recoins de Paris, en particulier ceux du 12<sup>ème</sup> arrondissement, et guide des groupes à la découverte des trésors méconnus de la capitale. Un projet de sortie pour nos enseignants et grands élèves ?

#### **Rappel :**

**Le Conseil d'administration élira son nouveau Bureau en janvier 2024**

## VI. VIE DE L'ÉCOLE FRANCE QUÉRÉ

### RAPPORTS PÉDAGOGIQUES

#### Pour mémoire

Les situations pathologiques susceptibles d'exclure un enfant ou un adolescent du milieu scolaire de manière temporaire ou définitive sont nombreuses. VECV et les médecins en relation avec l'Association les ont classées en quatre groupes.

**Catégorie 1 :** maladies invalidantes (épilepsie, diabète, cancers, insuffisance rénale, thérapies invalidantes (hémodialyse chronique, chimiothérapie ...), accidents.

**Catégorie 2 :** handicaps moteurs (myopathies, maladie des os de verre, infirmité motrice cérébrale, polyarthrite chronique ...), handicaps sensoriels (problèmes visuels ou auditifs), difficultés d'apprentissage ou « dys » (dyspraxie, dysphasie, dyslexie ...).

**Catégorie 3 :** troubles cognitifs, autisme, troubles envahissants du développement.

**Catégorie 4 :** troubles du comportement, troubles psychologiques (phobies, hyperactivité, dépressions, tentatives de suicide, anorexie ...).

## PRIMAIRE ILE-DE-FRANCE

### Présentation de Lydie Jacquin

Comme l'année dernière, la « dreamteam » Ile-de-France, c'est avant tout une équipe composée de 14 enseignantes. Au côté d'Ariel, Blandine B et Blandine G, Catherine, Florence, Karine, Marie-Sophie, Odile, Sandrine, Ségolène et Sylvie, trois nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe : Madame Sandrine Maglione , Madame Virginie Houpert et Madame Sabrina Graby .

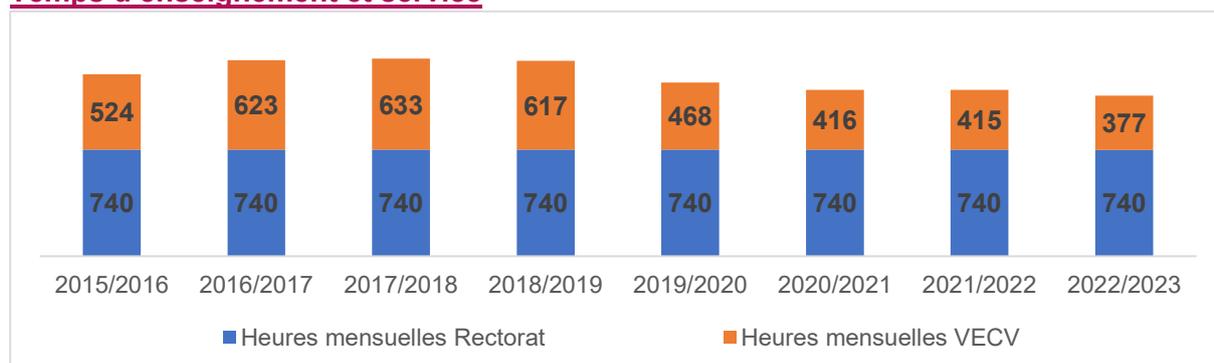
A l'exception de l'Essonne, la composition de l'équipe primaire IDF permet d'intervenir sur tous les départements, même si cette année nous n'avons pas d'élève en Seine-Saint-Denis.

Pour assurer la bonne coordination de notre « dreamteam » globe-trotteuse, plusieurs personnes gravitent autour de l'équipe du primaire. Depuis trois ans, Madame Bourdin, secrétaire de direction, assiste Madame Jacquin et depuis deux ans, l'équipe du primaire peut compter également sur le soutien de Madame Adimi, psychologue, et Madame Penot, assistante sociale. L'une et l'autre apportent soutien et conseils et sont amenées à échanger et rencontrer les familles sur des problèmes qui relèvent de leur champ de compétences. Plus largement, c'est l'ensemble des salariés et bénévoles de notre association qui permettent aux enseignants d'assurer leur mission dans les meilleures conditions.

### Rapport administratif

Peu de changement sur le nombre d'heures d'enseignement accompli. Le nombre d'heures alloué par le Rectorat est stable depuis de nombreuses années et malgré une légère baisse des heures rémunérées par l'association, l'école primaire maintient une relative stabilité.

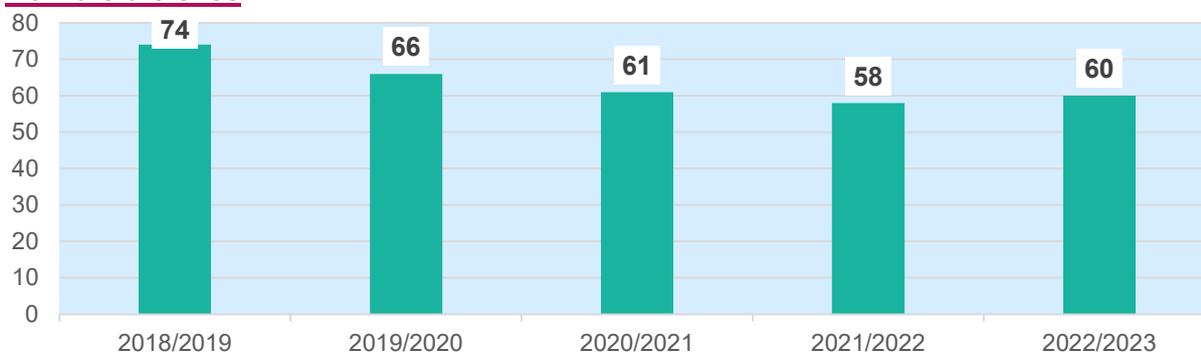
### Temps d'enseignement et service



La répartition du nombre d'heures d'enseignement auprès des élèves reste assez homogène d'une année sur l'autre. Les quatre cours par semaine restant réservés aux élèves uniquement inscrits à l'école France Quéré, nos élèves bénéficiant souvent d'une inclusion en milieu ordinaire. Ils suivent donc majoritairement une scolarité par VECV de 3h00 ou 4h30 par semaine.

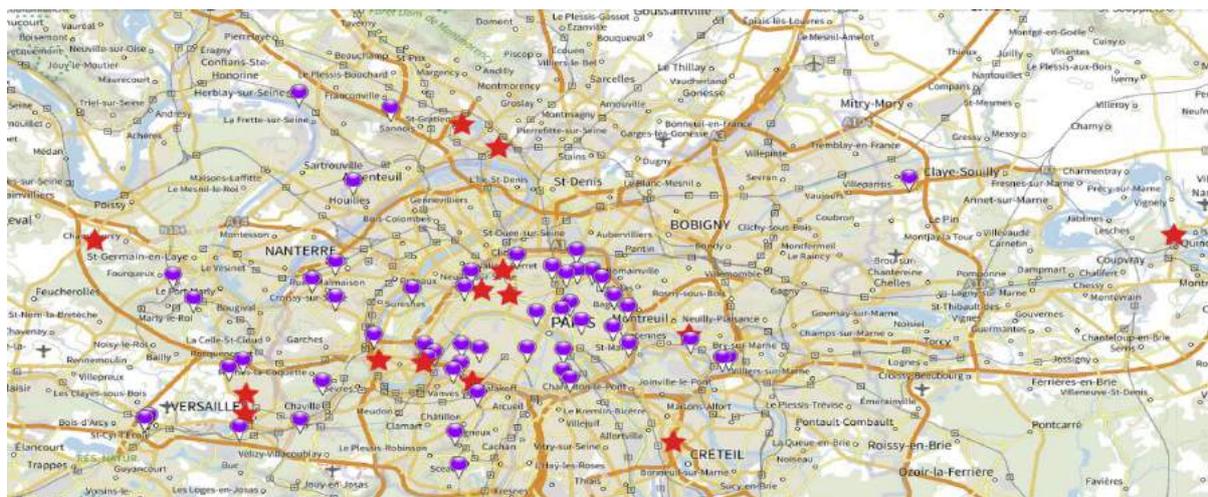
Stabilité également sur le nombre d'élèves que nous prenons en charge. 60 élèves ont été ou sont suivis par VECV cette année.

### Nombre d'élèves

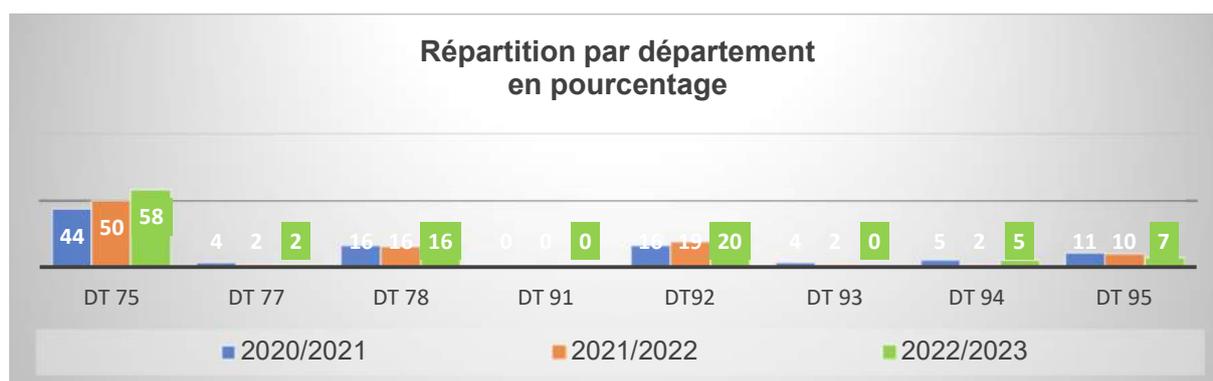


L'École primaire tente de maintenir leur couverture sur toute l'Île-de-France, mais il est vrai que le nombre d'élèves parisiens augmente chaque année et que l'activité se concentre de plus en plus sur la petite couronne.

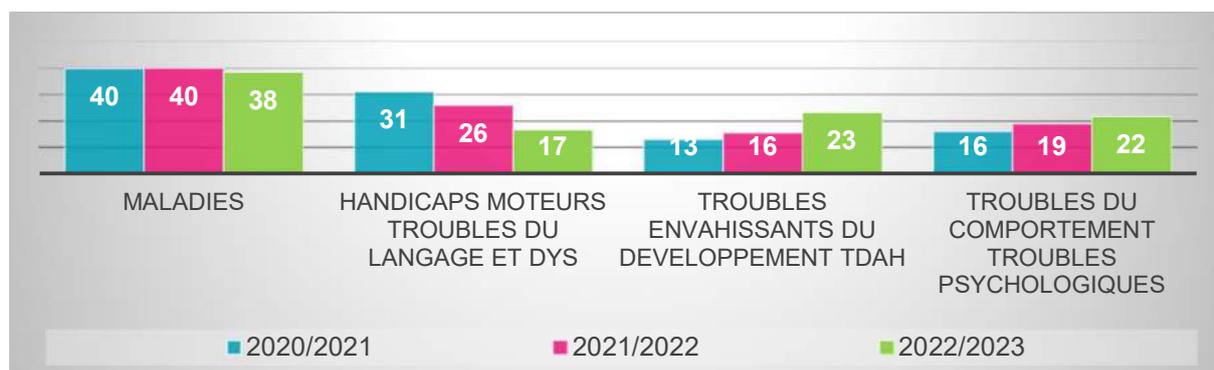
### Répartition géographique



Comme les années précédentes, le **profil des élèves** est varié mais fluctuant. Cette année, l'École primaire a scolarisé plus d'élèves présentant un trouble cognitif ou un trouble du comportement et moins d'élèves présentant un handicap moteur ou sensoriel.



## Répartition par pathologies (en pourcentage)



Les élèves sont âgés de 4 à 15 ans avec une répartition par âge variable selon les années. En toute logique, il en est de même pour la répartition par classe. Cependant, la maternelle étant désormais obligatoire, les demandes d'intervention en GS ont augmenté significativement cette année. Pour les autres classes, le nombre d'élèves est assez stable. Une petite remarque concernant les 12 % d'élèves en ULIS. 12 % d'élèves, ce sont 7 élèves et sur ces 7 élèves, 2 seulement sont en scolarité mixte. Les 5 autres ont un profil d'ULIS, mais n'ont pas d'école de rattachement ; ils sont donc uniquement à VECV et nous travaillons des compétences très en décalage avec leur âge.

## Répartition par classe



Cette année, comme les années précédentes, la majorité de nos élèves bénéficiant d'une scolarité mixte (scolarisation par l'école France Quéré en complément d'une scolarisation à temps partiel dans leur école de rattachement), quelques-uns bénéficient d'une prise en charge en IME et très peu en dispositif ULIS comme nous venons de le voir précédemment.

## Rapport Pédagogique

Afin de suivre les recommandations de la circulaire de rentrée, l'accent a été mis cette année sur l'apprentissage de la lecture. Nous avons découvert une nouvelle méthode innovante : APILI est une méthode d'apprentissage de la lecture syllabique et gestuelle extrêmement efficace. Développée par un orthophoniste sur la base de sa pratique et des dernières recherches en neurosciences. L'ingrédient magique d'APILI est l'humour.

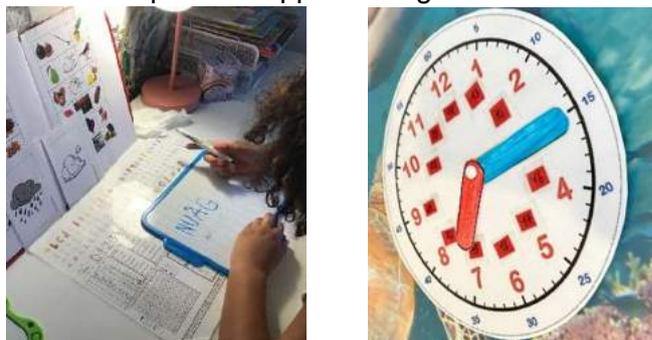
Exemple d'utilisation de la méthode APILI avec un élève présentant un trouble autistique et des angoisses massives en situation d'apprentissage en classe.

Témoignage de son enseignante :

« R. a tout de suite accroché, car cette méthode est basée sur l'humour et il adore les blagues. La volonté de comprendre les phrases pour mieux en rire lui a permis de bien progresser. Les sons sont abordés de manière très progressive, avec des aides pour simplifier le déchiffrage : nouveau son en rouge, geste associé au son. A mi-parcours du programme, mon élève est toujours aussi motivé pour découvrir les nouvelles bêtises des personnages ».

Les enseignants ne manquent pas d'imagination pour permettre à leurs élèves d'apprendre malgré la maladie ou le handicap. Au cours de cette Assemblée générale, de nombreux travaux d'élèves sont présentés.

Que ce soit pour les apprentissages fondamentaux :



Mais également pour dans le domaine des arts visuels :



La vie de l'école, ce sont aussi des sorties A la rentrée, l'équipe enseignante n'avait pas choisi de thème sur lequel travailler, cependant au regard des sorties organisées (Parc zoologique de Paris / Cinéma « Le chat Potté 2 » au Grand Rex avec la féerie des Eaux / Exposition félins à la grande galerie de l'Evolution / Ferme pédagogique de Vincennes – Atelier « Graine d'Osiris » dans les jardins de la Villette, autour de l'exposition Ramsès), le thème de la biodiversité s'est dégagé.

## SECONDAIRE ILE-DE-FRANCE

### Présentation de Marie-Suzanne de La Bâtie

#### 1. Effectifs

⇒ **Effectif Enseignants** : le secondaire a accueilli cette année cinq nouveaux professeurs :

- Camille Ulrych / espagnol
- Frédéric Deotte / philosophie, en remplacement de Yann Vannel actuellement en année de validation de Capes
- Emmanuel Roussel/ français
- Giulia Becattini/ anglais en filière professionnelle
- Emmanuel Gatti / Arts appliqués en filière professionnelle et Arts plastiques en filière générale

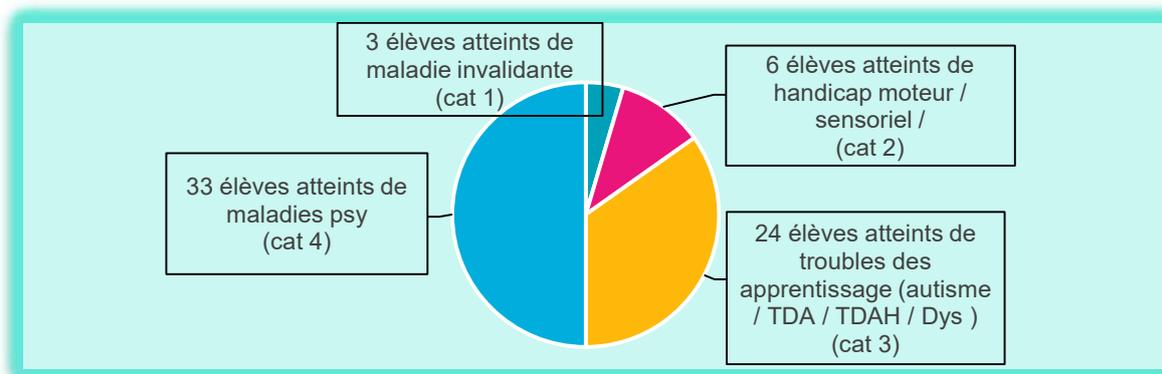
Notre équipe comprend actuellement 31 professeurs, dont 8 professeurs principaux (par matière et non par niveau de classe) qui ont organisé cette année les sessions d'examens blancs et contrôles communs.

⇒ **Effectif Elèves** : un total de 66 élèves, dont :

- 35 collégiens
- 31 lycéens
- 4 lycéens en filière professionnelle

## 2. Pathologies représentées

- ⇒ 9 élèves sont porteurs de maladie invalidante ou de handicap moteurs ou sensoriel + 24 élèves avec troubles des apprentissages
- ⇒ Sur 66 élèves, 33 sont porteurs d'une pathologie psychologique ou psychiatrique : 21 sont à Paris, et 12 en région parisienne.



Comme chaque année, mais de plus en plus d'année en année, VECV prend en charge des élèves porteurs de pathologie psychologique ou psychiatrique.

Ces élèves fragilisés psychologiquement sont très nombreux, et le confinement a encore aggravé la situation ; en France, nous avons un taux de décrochage important, puisqu'environ 80 000 jeunes quittent chaque année le système scolaire sans qualification, sans que tous abandonnent l'école pour cause de pathologie psychologique.

Environ 10% des élèves décrochent pour cause de problématique d'ordre psychologique.

Ces pathologies psychologiques sont diverses :

- Souvent étiquetés « phobiques scolaires », les élèves présentent parfois une phobie sociale associée.
- La « phobie scolaire », autrement appelée « refus scolaire anxieux », recouvre souvent une situation de dépression, de repli sur soi, de décrochage par rapport aux contraintes sociales, familiales, scolaires, à tel point qu'il devient impossible pour le jeune de franchir la porte du collège ou du lycée. C'est un blocage qui peut survenir brusquement, du jour au lendemain. Sans retour possible, ou du moins avant longtemps.

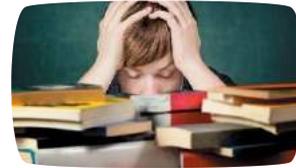
Il n'est pas rare que les élèves décrocheurs aient été victimes de harcèlement ou d'agressions (plus ou moins graves), dans un contexte familial parfois difficile mais pas toujours.

Mais la phobie est souvent la conséquence de problématiques autres, qu'il s'agisse de la précocité intellectuelle ou de troubles de l'attention, voire de mutations personnelles difficiles à vivre (c'est le cas par exemple des élèves transgenres, soit 4 en 2022-2023).

- Les établissements scolaires d'origine prennent le plus souvent en compte les problématiques de phobie, et mettent en place des dispositifs d'accompagnement comme le PAI (Projet d'accueil individualisé) qui permet d'adapter relativement les apprentissages, d'alléger les emplois du temps etc.
- Les élèves demandent une prise en charge à Vecv lorsqu'ils ne parviennent plus du tout à franchir la porte du collège ou du lycée.
- Lorsqu'un élève bénéficie d'une reconnaissance de la Maison du Handicap (MDPH), la mise en œuvre des aménagements de scolarité se décide en ESS, conformément au projet personnalisé de scolarisation (PPS) – Lors de ces réunions nous sommes souvent accompagnés par le **Docteur Lobut**, médecin référent de VECV.
- VECV intervient sur le versant scolaire auprès d'un élève qui bénéficie par ailleurs d'un suivi thérapeutique : les unités d'accueil pour adolescents (Maison de Solenn/ Hôpital Cochin – le CIAPA- le CASA etc) ; un psychiatre suit généralement le jeune, qui voit également un psychologue. Très souvent ces jeunes prennent des traitements, antidépresseurs, anxiolytiques, parfois antipsychotiques)

Les professeurs connaissent bien ces problématiques de phobie scolaire, qui ne prennent pas fin avec la déscolarisation de l'élève. Très souvent les élèves transposent dans le cadre des cours à domicile les blocages qui se sont manifestés dans leur établissement d'origine :

- Crises d'angoisse.



- Annulations de cours (la porte ne s'ouvre pas, et le professeur n'a pas toujours été prévenu).
- Absentéisme élevé.
- Appréhension démesurée des évaluations.
- Non présentation aux examens blancs ou aux examens terminaux.

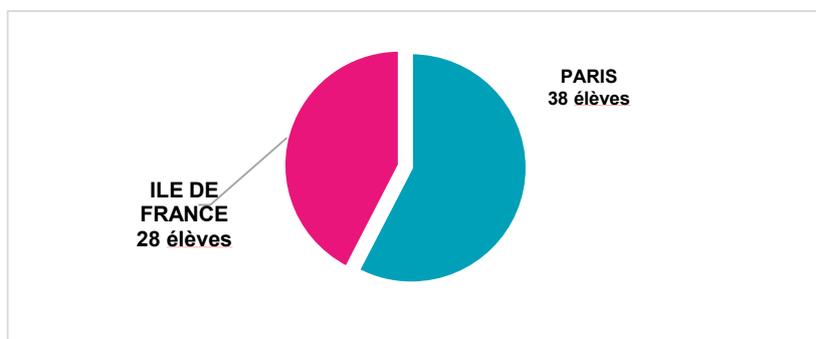
⇒ **Imane Adimi**, psychologue rattachée à Vecv, intervient souvent auprès de ces élèves et de leur famille ; elle écoute, met parfois en place un suivi, aide à surmonter les appréhensions à l'approche des examens, etc.

Cette année l'académie de Paris a décidé de prendre le problème à bras le corps et de mieux organiser la prise en charge de ces jeunes :

- Un groupe de travail a été formé, qui réunit à la fois les pédopsychiatres responsables des unités d'accueil pour adolescents (maison de Solenn, Ciapa, Pitié-Salpêtrière etc) et les services scolaires concernés (VECV - Apadhe : accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école - les centres scolaires hospitaliers / H. Trousseau, R. Debré, Necker)
- L'objectif est de réguler cette prise en charge, éviter les doublons, et apporter aux familles la réponse la mieux adaptée à la situation sanitaire et scolaire de leur enfant. Très souvent les jeunes élèves en refus scolaire anxieux bénéficient soit de plusieurs suivis (montage du type VECV + CNED + APADHE ...) alors que d'autres échappent à tout suivi et se retrouvent en situation de décrochage complet, bloqués à leur domicile et sans solution de scolarité.
- Le second objectif de l'académie de Paris est aussi de réserver ces prises en charge aux élèves parisiens, avec l'idée de renvoyer chaque académie d'Ile-de-France à ses responsabilités et ainsi pousser les académies et les établissements scolaires à consolider la prise en charge de ces situations de refus scolaire anxieux.

### 3. Répartition géographique des élèves

⇒ Une majorité d'élèves du secondaire sont **parisiens : 38 sur 66**.



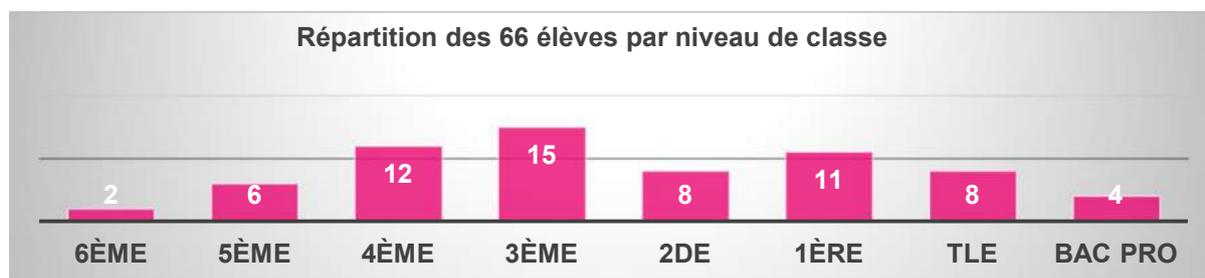
38 élèves parisiens :

- + 7 Yvelines
- + 1 Essonne
- + 14 Hauts-de-Seine
- + 6 Val-de-Marne

⇒ Répartition des **élèves psys** :  
21 Parisiens  
+ 12 Autres départements

#### 4. Niveaux de classe

- ⇒ La répartition par niveau de classe est relativement équilibrée pour l'année 2022-2023 : avec tout de même une certaine sur-représentation des élèves de 3<sup>ème</sup> (15) et seulement 2 élèves de 6<sup>ème</sup>.
- ⇒ Nous avons un total de 20 élèves pour le cycle terminal (1<sup>ère</sup> & terminale), qui ne sont pas extrêmement nombreux, et pour une raison : depuis la réforme du lycée les enseignements de spécialité représentent des heures de cours supplémentaires, qui absorbent une partie non négligeable de la dotation académique :
  - Cette année sur 8 élèves de terminale, 4 sont inscrits au Bac par VECV, les autres le sont par leur établissement d'origine.
  - Sur 11 élèves de 1<sup>ère</sup>, 5 élèves sont inscrits par VECV aux épreuves anticipées : français écrit et oral// Pour rappel nous avons l'année dernière 3 candidats reçus au bac, dont 2 avec mention B, sur 4 inscrits (le 4<sup>ème</sup> a échoué à  $\frac{1}{4}$  de point au rattrapage).



#### 5. Vie de l'école

- La préparation à l'épreuve du Grand oral se poursuit, sous la conduite de Nicolas Mel, formateur et fondateur du cabinet Silence [formation à la prise de parole pour les Professionnels, les étudiants et les lycéens], travaille plusieurs axes avec les élèves :
  - Préparation et présentation du projet ;
  - La maîtrise du langage non verbal [l'apparence et l'attitude, la posture le regard et le geste, la respiration et l'utilisation de la voix].Ce parcours est proposé aux élèves de 1<sup>ère</sup> depuis septembre 2022.
- Nous continuons également les classes virtuelles : les professeurs ont proposé cette année un certain nombre de séances ou parcours aux élèves, soit en vue des examens (révisions) soit en fonction des points à renforcer au niveau des apprentissages et de l'acquisition de certaines notions.
- Par ailleurs, des sorties ont été organisées par les professeurs :
  - Musée Picasso / Camille Ulrych,
  - Musée des langues « Mundo Lingua » / Keltoum Kaouachi et Colin Desmares,
  - Exposition autour de la poésie de Leon Bonvin à la fondation Custodia/ Lucile Tiberio,
  - Théâtre du Petit St Martin, mise en scène d'Une Vie de Maupassant avec Clémentine Célarié dans le rôle de Jeanne / Lucile Tiberio.



- Au chapitre des sorties nous allons à nouveau proposer cette année un pique-nique de fin d'année à tout Vecv, primaire/secondaire/association, le lundi 3 juillet au Parc Floral.
- Sans oublier l'invitation à Roland-Garros de 4 élèves accompagnés de leurs parents, grâce aux liens entretenus par Olivier Solliliage avec BNP Paribas.
- Formations : notre parcours de formation se poursuit avec le soutien de l'institut Formiris. Après deux années consacrées à la pédagogie positive, nous abordons cette année la « gestion du stress », en trois journées réparties entre septembre 2022 et septembre 2023 (2<sup>ème</sup> journée demain avec 2 formatrices de l'institut ISFEC ASFAREC mandaté par Formiris).

Ce que je n'ai pas mentionné dans ce court exposé c'est le travail qui est fait en amont de la vie des écoles, par et avec le Bureau du Conseil d'Administration de VECV : réunions de Conseil d'administration, les réunions du CSE (Conseil social et économique, qui rassemble les délégués du personnel Christophe Noiret et Marie-Emmanuelle Mederer, et les délégués du personnel de l'École primaire, ainsi que la Direction des établissements), les relations avec le rectorat de Paris et la Maison des examens, avec aussi la mairie de Paris & la région Ile-de-France.

Je remercie donc Isabelle Welcomme, Olivier Solliliage et l'ensemble du Conseil d'administration, ainsi que Dominique Albertus et Emmanuelle Quéré pour leur aide précieuse au quotidien, ainsi que tous les professeurs du secondaire et en particulier Adèle Karsenty qui m'a aidé à préparer cette présentation.

## Primaire et Secondaire Rouen **Lydie Jacquin & Claire Roche**

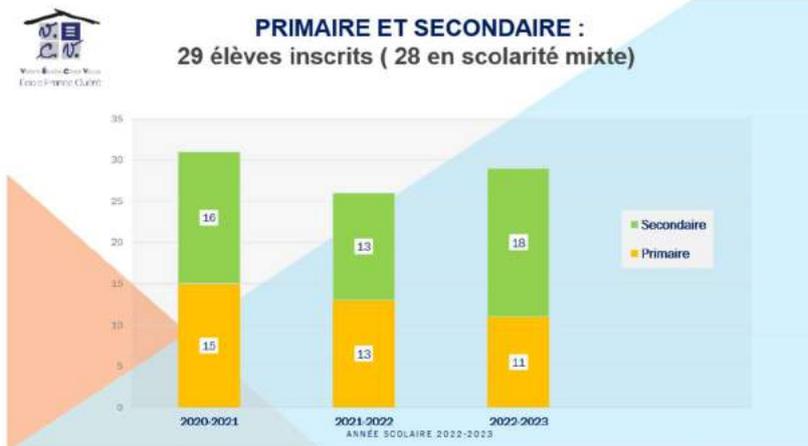
Le primaire existe depuis 2011 et nous sommes sous contrat simple avec le Rectorat depuis 2016. Le collège existe depuis 5 ans 1/2 et il est encore hors contrat.

La petite équipe de l'École primaire est composée de deux enseignantes, Madame Avenel et Madame Wibaut. Par suite de la démission de Madame Jourda leur directrice, à l'origine de la création de l'école, et faute de candidat pour assurer cette fonction, Madame Jacquin en assure la direction par intérim depuis la rentrée.

Au collège, six professeurs interviennent auprès des élèves. Trois professeurs enseignent le français : Gilles Perrault, Virginie Rihal Lefevre et Claire Roche (directrice du secondaire). Les mathématiques sont enseignées par Céline Batisse et l'anglais est enseigné par Ophélie Noel. Laurence Marcou prend en charge deux élèves cette année en histoire géographie suite à la création du poste en septembre 2022.

Dans le cadre de notre convention avec la ligue de sport adapté, qui continue de nous mettre gracieusement à disposition un de leurs salariés, c'est Noémie Martin qui assure la prise en charge sportive individuelle de deux élèves de 5<sup>ème</sup> cette année.

Depuis la création des Écoles normandes, plus de 104 élèves ont été scolarisés. Cette année, dans nos établissements, nous avons inscrit 29 élèves et 28 d'entre eux suivent une scolarité mixte.

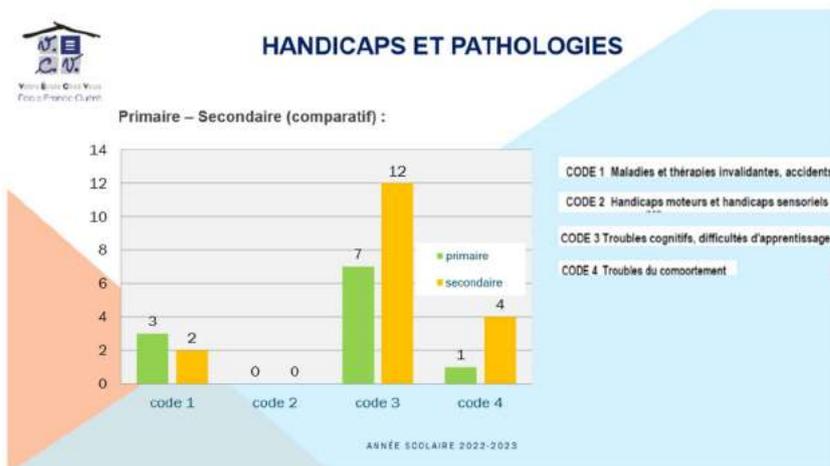


Le nombre d'élèves inscrits en primaire est en diminution depuis trois ans, du fait des difficultés de recrutement d'un enseignant sur le secteur nord de Rouen. Ainsi, 2 élèves n'ont pu être pris en charge. Il est également à noter que seuls 4 élèves faisaient une nouvelle rentrée avec VECV et qu'aucun élève n'était sur liste d'attente. De nouvelles inscriptions ont donc été faites tout au long de l'année. Une dernière et

nouvelle élève a rencontré son enseignante lundi. Ce qui porte à 11 les élèves de primaire. Au collège, nous avons accueilli 18 élèves (9 sont de nouveaux élèves). 2 élèves ont été réorientés en cours d'année. L'un suit désormais sa scolarité au CNED et l'autre a rejoint l'unité d'enseignement de l'hôpital de jour qu'il a pu intégrer en cours d'année.

Les effectifs ont légèrement progressé grâce à l'augmentation du volume horaire en anglais et la création du poste en histoire-géographie. De plus, tous nos élèves sont en scolarité mixte car leur état de santé le permet. Et notre objectif est bien de favoriser l'inclusion de nos élèves. Dans les deux établissements, on observe une majorité d'élèves ayant des troubles cognitifs et des troubles des apprentissages. Ainsi, au vu de leur profil, presque tous nos élèves - sauf

1 élève - peuvent rejoindre un établissement collectif.



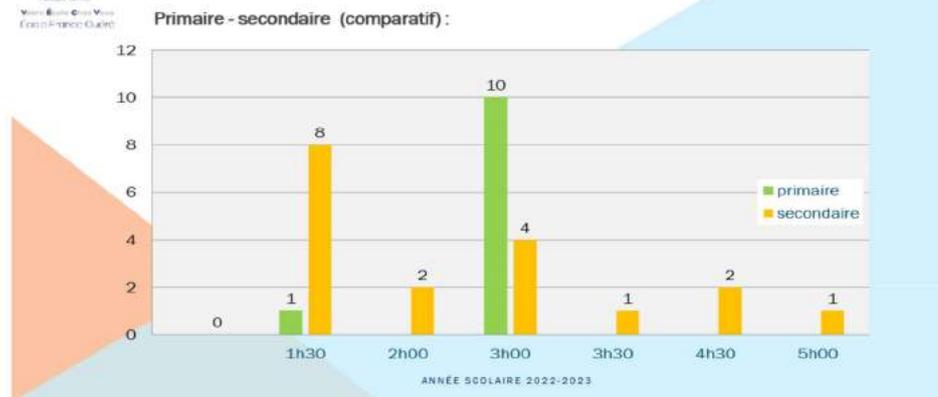
L'élève du primaire pour laquelle l'inclusion n'est pas envisageable est atteinte d'une maladie d'origine génétique qui entraîne un polyhandicap avec déficience intellectuelle et infirmité motrice. En attente d'IME depuis cinq ans, VECV pallie le manque de place en établissement spécialisé.

En primaire, nous avons moins d'élèves TSA

(trouble du spectre de l'autisme) cette année, des profils plus variés parmi les élèves inscrits et pour les élèves en liste d'attente. Liste d'attente qui ne comporte, il est vrai que 2 élèves. Au collège, la moitié des élèves sont porteurs de TSA. On observe cependant une augmentation des demandes d'inscription en cours pour des enfants dépressifs ou développant un refus scolaire anxieux. A ce jour, nous avons 15 élèves sur liste d'attente.



## QUOTITÉ D'HEURES PAR ÉLÈVE



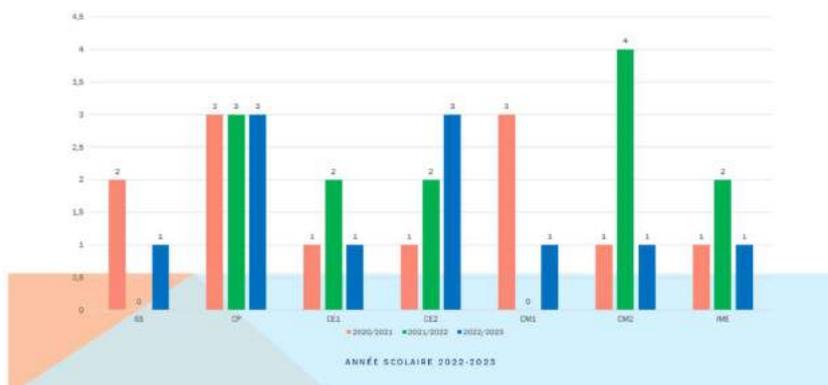
En primaire, dans la mesure où la grande majorité des élèves est en scolarité mixte, la prise en charge de VECV venant en complément d'une scolarité en milieu collectif, le temps d'enseignement est majoritairement de 3h00 par semaine. Cela permet également de répondre aux besoins de plus d'élèves.

Au collège, pour les mêmes raisons, les  $\frac{3}{4}$  des élèves ne suivent qu'une matière ou deux matières (de 1h30 à 3h00). Mais cette prise en charge, même réduite, est essentielle pour éviter la rupture du parcours scolaire de l'élève : cela lui permet d'avancer avec confiance avec le reste des matières quand il est en mesure de les suivre toutes dans son collège de référence. La collaboration avec les établissements scolaires reste donc indispensable pour contribuer à la réussite du parcours scolaire de l'enfant.

Les deux établissements interviennent toujours à Rouen et dans un rayon de 40 kilomètres. La majorité des élèves sont domiciliés en Seine-Maritime. Seuls 4 élèves habitent dans l'Eure. Cela permet aux enfants même éloignés de Rouen de bénéficier de cette prise en charge et aux familles de se sentir moins isolées dans les campagnes. Les demandes émanent le plus souvent de nos partenaires médico-sociaux et médico-éducatifs qui sont présents sur tout le territoire.

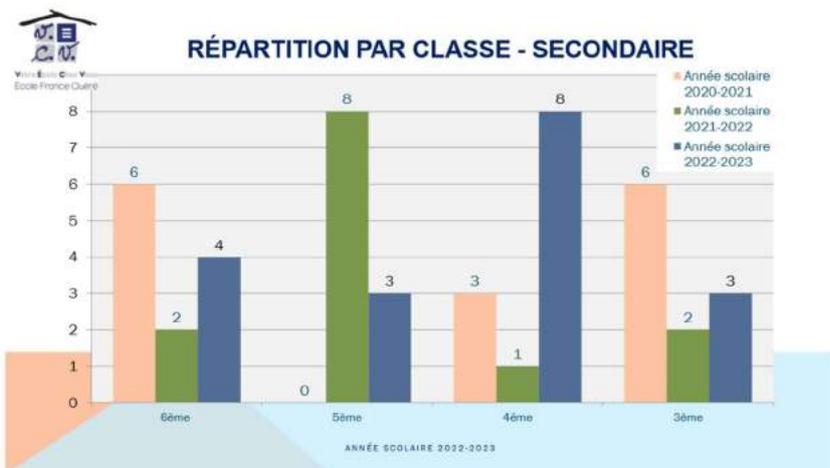
L'École primaire couvre de façon assez homogène l'ensemble des classes avec un élève en GS, un élève en CE1, un élève en CM1, un élève en CM2 et 3 élèves en CP et en CE2. Il est prévu un passage en classe supérieure pour tous les élèves et une poursuite de VECV, excepté pour l'élève en attente d'IME pour laquelle nous sommes en discussion avec la famille.

## RÉPARTITION PAR CLASSE - PRIMAIRE



Au collège, nous avons toujours une cohorte importante d'élèves nés en 2008 ou 2009 qui se retrouvent en 4<sup>ème</sup> cette année. 3 d'entre eux sont en attente d'une place en 3<sup>ème</sup> prépa métiers, ou en 3<sup>ème</sup> en lycée agricole. Nos deux élèves de 3<sup>ème</sup> ont toutes les deux un projet d'orientation (CAP commerce pour l'une qui veut devenir tatoueuse, et

filière sanitaire dans un lycée professionnel pour l'autre qui souhaite devenir infirmière).



La collaboration entre les différentes équipes, enseignants, direction et association est un élément essentiel pour mener à bien notre mission.

Les enseignants bénéficient de réunion mensuelle, de groupe d'analyse de la pratique, de temps de formation, d'entretien individuel ou d'échange à la demande avec la direction.

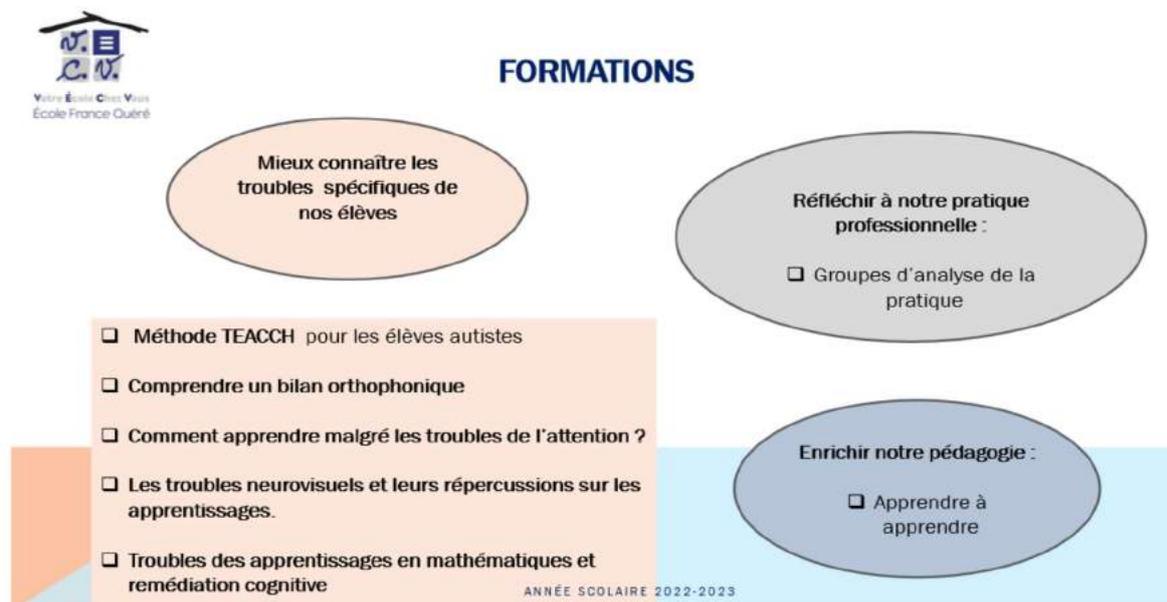
Sans oublier les nombreux échanges que les enseignants ont entre eux.

Collaboration qui s'est étendue cette année, un peu plus que les années précédentes avec l'équipe de Paris. Malgré la distance qui les sépare, les deux directrices ont également maintenu les réunions mensuelles, en présentiel le plus souvent, les échanges par téléphone et par mail.

Cette collaboration s'étend avec les salariées, membres du Bureau et plus largement du Conseil d'administration et les bénévoles de l'association. Comme pour Paris nous pouvons également compter sur le soutien de Madame Adimi depuis mars 2022 et de Monsieur Daigle conseiller en économie sociale et familiale depuis mai 2022.

Afin de permettre de mieux accompagner nos élèves, 3 axes de formations ont été suivis : connaître leurs troubles spécifiques, revenir sur les situations plus complexes en groupe d'analyse et enrichir nos pratiques pédagogiques. L'accent a été mis cette année sur les troubles spécifiques de nos élèves, à la demande des enseignants.

Ce sont des formations dispensées notamment par des professionnels de santé normands, ce qui permet de croiser les regards sur nos élèves et de tisser des liens entre professionnels.



De nombreux temps forts ont ponctué la vie de l'École et de l'Association :

- 2 pots avec les familles, les parents des anciens élèves, et les enseignants ont été organisés en septembre et en janvier afin de faire connaissance, de présenter l'association et de partager un moment de convivialité ;
- Une sortie à l'Armada au mois de juin permettra aux élèves et aux enseignants de poursuivre de manière concrète et plaisante le travail en lien avec cette thématique, fil rouge de l'année. Leurs travaux seront exposés virtuellement sur un mur padlet !
- Il est également prévu de réunir les élèves du primaire et du collège lors d'une sortie commune dans un centre d'équitation adaptée, début juillet ;
- Pour le primaire Une seule sortie pour le moment en raison du peu d'élèves inscrits à la rentrée. Deux élèves se sont rendus au cinéma en janvier pour voir "Maurice un chat fabuleux" ;
- Pour le collège, des sorties culturelles ont été proposées par des professeurs à leurs élèves : une sortie au musée des Beaux-Arts de Rouen, une autre au musée de la Résistance et de la déportation à Forges les eaux. Une sortie en soirée, au cirque théâtre d'Elbeuf au mois de mars a permis à 3 élèves de se retrouver autour d'un pique-nique. Ils ont pu continuer leur conversation dans la salle de spectacle puisque l'ambiance circassienne le permet !
- La Newsletter trimestrielle est toujours adressée aux parents (et aux partenaires) avec la contribution des enseignants et des élèves ;
- Les deux directrices ont participé au Salon des parentalités le week-end du 28 et 29 janvier , à Rouen et elles ont coanimé une conférence atelier sur le thème : « quels parcours scolaires pour un enfant en situation de handicap ? »
- La participation de VECV à la soirée de la Nuit du Bien Commun, le 9 mai, au château de Belbeuf près de Rouen a permis la levée de 46 000 € en promesses de dons grâce à la générosité des mécènes normands. Ceci nous permettra de scolariser 6 nouveaux collégiens sur liste d'attente.



**LES PROJETS ENTRE ÉTABLISSEMENTS**

- En partenariat avec le primaire de Paris, les élèves du primaire de Rouen ont participé au concours de la plus belle carte de vœux.
- Pour l'Armada : Projet d'une exposition virtuelle des travaux des élèves du primaire et du secondaire de Rouen,



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Pour la rentrée prochaine les deux établissements souhaitent poursuivre :

- Le partenariat avec La ligue de sport adapté
- La collaboration avec les structures médico-sociales et les établissements scolaires
- Les échanges avec les établissements parisiens

Et surtout renforcer les liens avec l'académie de Normandie. Avec le changement de direction et la fusion des deux académies, le lien avec l'académie de Normandie a été difficile à maintenir. A ce jour nous n'avons pu identifier d'interlocuteurs privilégiés ce qui ralentit significativement les démarches engagées. Nous espérons vivement que l'année prochaine il sera possible de renforcer les liens avec l'Académie de Normandie en poursuivant nos actions auprès des services désormais identifiés.

Les deux établissements souhaitent également

- Recruter une nouvelle directrice et une nouvelle enseignante pour le primaire
- Recruter un professeur de français
- Mener un projet autour du sport
- Obtenir le passage sous contrat avec le rectorat de Normandie

Pour finir cette présentation, les deux établissements présentent un portrait d'élève.

### Portrait d'élève du primaire

M. vient d'avoir 9 ans et est actuellement en CE2 ; Après une augmentation progressive de son temps de scolarisation en milieu collectif en GS et CP, il fait son entrée en CE1 à temps complet. Mais cela est beaucoup trop lourd pour lui. La rentrée est difficile et il atteint un point de rupture avec déscolarisation complète en novembre 2021.

Après une période au cours de laquelle M. n'a bénéficié que des soins, il reprend le chemin de l'école avec l'accompagnement d'une éducatrice spécialisée à raison d'une heure par semaine.

A ce jour il est scolarisé très partiellement en milieu ordinaire et bénéficie de deux temps de scolarisation par VECV.

Lors des premières séances, M. a montré qu'il pouvait avoir une posture d'élève relative (il est assis sur sa chaise) mais il a une jambe pliée, il ne regarde pas son travail, et ne fixe pas non plus l'enseignante qui lui parle

Petit à petit, l'enseignante va mettre en place des outils permettant de séquencer et ritualiser les séances.

Ces outils sont un soutien à la concentration et permettent d'éviter l'anxiété de la nouveauté qui génère des comportements d'opposition chez M. pour faciliter la mise au travail et soulager la trace écrite elle utilise les supports pour dyspraxiques et propose ponctuellement l'utilisation du numérique. Afin d'accompagner M. dans ses efforts, elle met en place avec l'aide de l'éducatrice des renforçateurs d'abord alimentaires puis visuels.

Tout ce travail d'adaptation va permettre à M. de réaliser des exercices dans un premier temps par imitation et plaquage.

Courant janvier il réalisera ses premiers ateliers en autonomie. En février l'enseignante n'utilise plus que des renforçateurs verbaux et elle constate des progrès dans la posture d'élève que l'on perçoit bien sur les photos

### Portrait d'un élève du collège

C. est un élève de 5<sup>ème</sup>, autiste très performant, avec un trouble de l'anxiété et un trouble du déficit de l'attention. C. est sportif, curieux et vif et il adore les énigmes, les aventures et les jeux vidéo ... !

Malgré notre prise en charge en français, anglais et sport et la présence de l'AESH, son année de 6ème a très vite tourné au cauchemar : des crises d'anxiété régulières déclenchées par les imprévus, la peur de l'échec, du regard et du jugement des autres, l'empêchaient d'être disponible pour les apprentissages et créaient un mal être que nous ressentions fortement en séances individuelles qui avaient lieu au sein de l'établissement.

En 5ème, il a intégré un dispositif ULIS spécialisé dans l'accueil des enfants TSA. Malgré l'anxiété que génère tout changement, C. semble avoir trouvé cette année un équilibre rassurant pour avancer sur tous les plans. En ULIS, les temps d'inclusion sont encore limités, mais il est toujours présent et tout se fera progressivement jusqu'en 3ème, à son rythme.

Il est toujours accompagné par son éducatrice spécialisée, et un psychologue va prendre le relais de l'orthophoniste à la rentrée.

En ce qui concerne VECV, les cours de sport en individuel se poursuivent et ont permis de travailler la gestion de l'effort et de l'échec : des inclusions ponctuelles dans les cours au collège ont pu avoir lieu ; une intégration dans un club de sport est prévue à la rentrée prochaine.

Il suit, depuis la rentrée, l'anglais dans sa classe d'inclusion, et il est en réussite. Le français est enseigné en face à face à la maison, le mercredi, journée précieuse de repos et propice aux apprentissages en relation duelle.

Si l'année dernière, les temps de concentration se réduisaient à 5 minutes, depuis la rentrée, C. réalise toutes les activités de niveau 5ème demandées sans blocage, il parvient à se concentrer plus longuement, approfondissant ainsi les notions et réalisant des tâches complexes. Après avoir lu intégralement un roman d'enquête en lien avec le thème de l'amitié, C. a pu rédiger une belle histoire avec tous les ingrédients qui régaleront les lecteurs, et il les a bien perçus : émotions, suspense et une belle énigme à résoudre (son moment préféré). Il l'a mise en page, il s'est ensuite entraîné à la lire avec plaisir pour la partager avec les autres élèves de son groupe ULIS.

Tous ces progrès en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être sont très importants pour C., ils lui permettent à lui et à ses parents de retrouver confiance en l'avenir.

**Et le témoignage de la maman de G.**, élève que nous avons suivi pendant 3 ans au collège. Il est depuis cette année en seconde générale.

*« G. a pu avoir la chance de profiter des cours avec VECV alors que nous venions d'apprendre qu'il avait de graves problèmes de santé. À l'âge de 10 ans, G. avait la forme physique d'une personne âgée et ne pouvait plus monter des escaliers seul et sans difficulté. Il a dû subir une opération très dangereuse et douloureuse. G. est autiste asperger et aller en classe n'était déjà pas facile pour lui. Son état de santé n'a fatalement pas arrangé les choses.*

*Heureusement, l'équipe de VECV a su le prendre en charge et l'accompagner ce qui n'était pas simple, G. étant extrêmement fatigable et peu loquace, les professeurs de VECV devaient en permanence s'adapter. Aujourd'hui, G. est rentré en seconde générale et cela se passe bien. Il a un bon niveau et nous savons que c'est en grande partie grâce à toute l'équipe de VECV.*

*Très clairement sans VECV et toute la bienveillance et l'efficacité de ses professeurs, G. n'aurait pas pu continuer sa scolarité. »*

## **VII. VECV AURA 70 ANS EN 2024**

L'association Votre École Chez Vous a été créée en 1954 et souhaite fêter l'an prochain ses 70 ans, sobrement mais assurément. Un événement musical est envisagé, cependant toute suggestion (à transmettre au Bureau actuel ou futur) sera bienvenue.

## **VIII. QUESTIONS DIVERSES**

***Un grand merci à tous !***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.



**Isabelle WELCOMME**

## LES PARTENAIRES QUI NOUS ONT SOUTENUS EN 2022

### Les mairies



Saint Maur des Fossés

Versailles

### Région Ile-de-France



### Fonds pour le Développement de la Vie Associative



**FDVA**  
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

### Les départements



### Les caisses d'Assurance Maladie



CPAM de l'Eure, de Paris, de Seine-Maritime, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne

**CRAMIF :**  
Pour les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines et du Val d'Oise

## Les associations

Association pour l'Aide  
aux Jeunes Infirmes



LYONS LA FORET



Association Fertoise  
Daniel Brottier

## Les fonds de dotation et fondations



Fondation  
SEARCH

## Les entreprises



Hediss  
Management

